

AUTO SUPPORT ET RÉDUCTION DES RISQUES PARMIS LES USAGERS DE DROGUES

ASUD

février 2024 - 10 €

 JOURNAL N°66



Les consommateurs

responsables

pas coupables!!



éditeur
d'idées



Femmes et drogues

Trajectoires d'usagères-revendeuses insérées socialement à Bordeaux et Montréal

240 pages, 22 €

Les femmes insérées socialement sont doublement invisibles dans les mondes de la drogue.

Les recherches académiques, dispositifs sociosanitaires et répressifs liés aux drogues se focalisent sur une population masculine et précaire. Malgré la féminisation des consommations et en dépit du fait qu'une grande partie des usagers travaillent, étudient et disposent d'un logement fixe, étudier femmes et drogues restait un impensé des sciences sociales.

Cet ouvrage vient combler un vide en donnant la parole à une population stigmatisée et invisibilisée. Fondée sur 108 entretiens réalisés avec des usagères-revendeuses et usagers-revendeurs, des professionnels sociosanitaires, des policiers et des acteurs et experts des politiques publiques liées aux drogues, cette étude analyse la manière dont des femmes insérées socialement agissent dans des mondes de la drogue formatés par et pour des hommes.

Tout en décrivant une population cachée de femmes insérées qui consomment et revendent des drogues, l'ouvrage aborde la manière dont les usagères-revendeuses jouent avec les critères des profilages policiers pour limiter les risques répressifs, et gèrent leurs usages sans recourir à des structures de prise en charge des addictions.

Sarah Perrin enseigne et fait de la recherche en sociologie et en santé publique ; ses thématiques d'intérêt sont les usages et ventes de substances psychoactives licites et illicites, ainsi que le genre et l'intersectionnalité. Elle coordonne également le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) en Nouvelle-Aquitaine, qui vise à analyser de manière qualitative les usages, trafics et pratiques professionnelles liées aux drogues.

Sous un jour favorable

Tout le monde le sait : la drogue, c'est mal ! *Drugs are bad*, disait Nancy Reagan. Quand on parle de drogues, tout évolue, sauf une chose : on n'a pas le droit de dire que ça fait du bien. Les produits se diversifient, les techniques de conso progressent, le public s'élargit, tout évolue sauf notre ministre de l'Intérieur qui nous rappelle par une phrase exhumée des années 1980 que « la drogue, c'est de la merde ». L'article L 3421-4 punit toute « présentation sous un jour favorable » de la consommation de stupéfiants de 5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende. Malgré son archaïsme, cette disposition n'a jamais été abolie, elle virevolte de première instance en cassation. Une feuille de cannabis sur un tee-shirt ici, des conseils en jardinage là, le tout fondé sur une jurisprudence surréaliste continue d'encombrer les tribunaux.

Dans le même temps, on se garde bien de s'intéresser aux propositions de matériel destiné à fumer du crack ou injecter de l'héroïne (voir Catherine Duplessis et Garance War, p. 3). Car là réside le secret de notre petite famille de la réduction des risques (RDR) : ne jamais avouer que la fée penchée sur le berceau de notre journal est furieusement apologétique des drogues. Anne Coppel (p. 23) et Christian Ben Lakhdar (p. 8) nous rappellent pourquoi l'évidence du « savoir expérientiel » des consommateurs est aujourd'hui un incontournable de la recherche, comme le prouve le projet Harene. L'engouement médiatique pour la culture psychédélique chère au dessinateur Crumb (voir interview p. 26) est aussi une manière de célébrer les drogues, l'air de ne pas y toucher. Deux expositions parisiennes nous font l'apologie du trip sous le double alibi de la recherche et de l'art. En bref, l'abîme qui sépare la réalité d'un usage de drogues généralisé et le discours public n'a probablement jamais été aussi grand.

Et toujours en même temps, les personnes un tant soit peu privilégiées qui consomment des drogues en technival ou en club, les travailleur-ses de la restauration qui boostent leur fin de journée avec des stimulants, les gobeur-ses, les sniffeur-ses, les fumeur-ses de tout acabit se dissimulent là tout près de vous. Ce sont vos cousin-es, vos collègues, vos voisins et voisines, bref, c'est un peu tout le monde sauf vous. Le grand mot d'ordre reste le même : « moi, la drogue ? Jamais ». L'immensité de cette hypocrisie, dénoncée depuis plus de trente ans dans nos colonnes, explique sans doute la pérennité au plus haut niveau des aspects le plus injustes de la répression. Soyons honnêtes, personne n'est dupe. Ceux qui payent vraiment la note sont toujours et encore les plus pauvres, les plus vulnérables et surtout les plus visibles. C'est le rôle social qui leur est assigné pour nous permettre de consommer discrètement. Les vilains crackers, les méchants dealers de cité – tous un peu mats de peau – sont parfaitement adaptés à leur fonction de boucs émissaires. Avec un certain machiavélisme, il faut le dire, il est aujourd'hui de bon ton de se récrier sur la généralisation des « addictions » tout en dénonçant « les fumeurs de pétard » coupables de générer la violence du trafic dans les quartiers. Une sorte de chef-d'œuvre de perversité dans le discours qui prétend inverser la stigmatisation qui frappe les quartiers populaires, tout en renforçant les arguments de la répression (voir Sarah Perrin et Thierry Schaffauser, pp).

La cerise de ce *Frenchy space cake* réside dans le timing de notre politique qui s'inscrit en parallèle d'un puissant mouvement international de dépénalisation. Partout ailleurs, dans le monde démocratique, les législations évoluent vers plus de tolérance illustrée récemment par le président de la Colombie, Gustavo Petro qui prône carrément une dépénalisation unilatérale de la cocaïne dans son pays (voir Speedy G. p. 10). Non décidément la France est particulièrement douée pour persister dans l'erreur à rebours de ses voisins en matière de drogues comme ce fut déjà le cas pendant l'épidémie de sida quand il fallut mettre en place une politique de réduction des risques. Pour paraphraser une ancienne ministre de la Santé, nous autres consommateurs et consommatrices serions à la fois irresponsables comme malades et coupables comme délinquants. Une autre manière de faire du « en même temps ».

Fabrice Olivet

2 HOMMAGE

2 Tchao l'indien

3 RÉDUCTION DES RISQUES

3 Injections et technologies

5 Comment fumer le crack à moindres risques ?

Les conclusions de l'étude Propice

8 Réseau Harene, une recherche participative

10 INTERNATIONAL

10 Les producteurs de coca colombiens dans la tourmente

12 L'Arbre à palabres, un journal d'auto support des usagers de drogues en Afrique francophone

13 DOSSIER - RESPONSABLES MAIS PAS COUPABLES

14 Monsieur Darmanin, si les drogues n'étaient pas prohibées

17 Tout est de la faute des drogués

19 CITOYENNETÉ

L'autre persécution rituelle des drogués

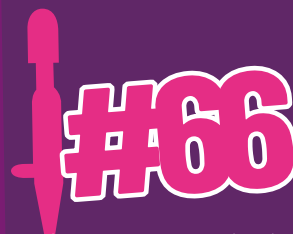
21 QUOI DE NEUF DOC ?

Quand Elon Musk nous aide à penser la question des drogues

23 NOTRE CULTURE

23 Howard Becker, un hommage

26 Robert Crumb, figure culte de l'underground



www.asud.org

Directeur de la publication : **Jean-Maxence Granier**

Rédacteur en chef : **Fabrice Olivet**

Coordinateur édition : **Florian Bureau**

Maquette : **Claude Cardot/Vélo**

Couverture et illustrations : **Kiki Picasso** (couv, pp. 2, 4, 5, 6, 8, 10, 12, 15, 17, 18, 23, 26), **Captain Cavern** (pp. 19, 33), **Olivia Clavel** (p. 21), **Pascal Doury** (p. 8), **Placid** (p. 20), **Jacques Pyon** (p. 22), **Muzo** (p. 15, 18, 19, 40, 41), **Anne Van der Linden** (p. 24), **Robert Crumb** (pp. 27, 28, 29, 30).

Ont participé à ce numéro : **Alla Chernetska, Anne Coppel, Christelle Destombes, Catherine Duplessis, Speedy Gonzalez, Bertrand Lebeau Leibovici, Sarah Perrin, Fabrice Olivet, Thierry Schaffauser, Céline VanderElst, Garance War.**

Asud-Journal est édité par l'association Asud, agréée pour représenter les usagers dans les instances publiques (arrêté du 28 11 07)

Tirage 8 000 exemplaires. ISSN : 1257-3280

Impression : Chevillon Imprimeur, 26, bd Kennedy, 89100 Sens

Ce numéro a pu paraître grâce au soutien de la Direction générale de la santé (DGS).

Tchao l'Indien

André Benezech nous a quittés. Il fut le créateur et l'animateur de la mythique mission rave de Médecins du monde, c'est-à-dire l'un des laboratoires de la réduction des risques en teuf, aujourd'hui un lieu commun de l'intervention auprès des consommateur-trices de drogues. André était aussi un teufeur, un psychonaute et une sorte de chaman bienveillant diplômé en débadtrip. Bertrand Leibovici nous livre ses souvenirs sur le personnage.

J'ai rencontré André à Médecins du monde au début des années 1990. Après l'ouverture de l'Espace Parmentier en juin 1994, André a travaillé avec Christian Sueur à la création de la mission Rave. Ce fut loin d'être une évidence. Il était difficile d'expliquer à MdM que nous allions accompagner des personnes qui faisaient la fête... Les bus d'échange de seringues étaient le prolongement logique de la lutte contre le VIH chez les injecteurs. Mais comment justifier une présence de MdM sur les événements techno ? C'est à cette même époque que nous nous mîmes à réfléchir à l'analyse de substances issues du marché clandestin. D'un côté, nous prîmes langue avec l'équipe de toxicologie de l'hôpital Fernand Widal et, de l'autre, nous fîmes la promotion du testing ou test de Marquis – qui permet d'identifier une structure de type amine par un test colorimétrique présomptif – ce qui était, à l'époque, mieux que rien. J'étais convaincu qu'on ne nous laisserait pas aller bien loin dans cette voie. Je me trompais.

André était notre chaman ou ce qui s'en rapproche le plus. Assumant crânement un look de hippie, il était beau, séduisant et un peu colérique. Il fut un temps président du Tipi, une association de réduction des risques fondée en 1994 pour intervenir sur les teufs et dont Nicole Ducros était l'animatrice.

Son intérêt pour les psychédéliques est ancien. Dans la préface qu'il donne au livre que vient de publier Christian Sueur « Les substances psychédéliques et leurs usages thérapeutiques » (édition Solanacée), il raconte, avec un souci constant de la vérité, comment ces drogues ont accompagné sa vie. Ce texte est, en quelque sorte, son testament.

Tout comme Jean-Pierre Lhomme, Béatrice Stambul ou Sarah de Haro, André était une forte personnalité et un esprit indépendant. L'expression « chercheur indépendant » lui convient donc particulièrement bien. C'est ainsi que le présente Christian Sueur qui fut un de ses grands amis.

Je me souviens d'une discussion avec lui au temps de la vache folle. Il était dévasté et meurtri par ce qui

arrivait aux vaches, que les hommes avaient été capables de transformer en bêtes tremblotantes, incapables de se tenir debout. Il me parlait de ces animaux dont la beauté, la dignité et la noblesse étaient sans limite. Il y avait dans sa colère quelque chose de juste et de grand. J'en fus, à l'époque, très impressionné.

Je salue Martine, sa compagne et rends hommage à un grand bonhomme.

Bertrand Leibovici



Injections et technologies

La réduction des risques (RDR) est une politique de soin, mais elle reste aussi une technologie centrée sur l'injection de drogues. Petit aperçu du matériel proposé aujourd'hui aux injecteur-trices depuis l'invention du Stéribox.

L'injection d'héroïne en diminution

Aujourd'hui, l'héroïne n'est plus dans le top 3 des drogues illicites les plus consommées en France tous usages confondus. Elle occupe la quatrième place, derrière le cannabis, la cocaïne et les drogues de synthèse selon l'OFDT. Le nombre d'expérimentateurs de l'héroïne (au moins une fois dans leur vie) âgés de 11 à 75 ans est estimé à 500 000 ; 0,2 % de la population en aurait consommé dans l'année, soit 90 000 personnes.

Si l'héroïne était surtout injectée dans les années 1970-1980, elle est aujourd'hui sniffée et inhalée. Depuis les années 2000, l'inhalation a largement dépassé l'injection¹. En 2010, les injecteurs par voie intraveineuse étaient estimés à 81 000 au cours de l'année, contre 105 000 en 2014². La France comptait encore en 2021 plus de 110 000 injecteurs par voie intraveineuse, toutes substances confondues. Héroïne, cocaïne, ecstasy et autres amphétamines, méthadone, Skenan, Subutex, kétamine, morphine... les drogues injectées, licites ou illicites, sont nombreuses. Et les profils d'injecteurs se sont diversifiés, notamment avec l'apparition du chemsex. L'héroïne resterait toutefois la première substance injectée au cours de la vie pour 57 % des usagers, selon une étude menée dans des Caarud en 2019³, devant la cocaïne (21 %). Près de 10 % des usagers des Caarud pratiqueraient l'injection de méthadone. L'enquête révèle aussi un phénomène nouveau entre 2015 et 2019 : des retours à l'injection et des initiations tardives chez les plus de 35 ans.

Preuve que l'injection intraveineuse (IV) est toujours d'actualité, du matériel de RDR est distribué à cet effet dans les structures telles que les Caarud et vendu ou distribué en pharmacie. Près de huit millions de seringues ont été distribuées par les Caarud en 2019. Le dispositif de RDR à distance de l'association Safe⁴, qui compte 2 000 usagers parmi lesquels 80 % sont des injecteurs, a distribué 52 541 seringues en 2012. Un chiffre qui a explosé en dix ans, passant à 682 259 seringues, seules ou en kits, en 2022.

Du Stéribox au Kit Exper', trente ans de réduction des risques

C'était il y a un an : le Kit Exper' du laboratoire EDEC supplantait le Stéribox⁵, référence en matériel d'injection depuis trente ans. Dans les années 1980, l'accès aux seringues était difficile pour les usagers de drogues : la libéralisation de

la vente de seringues en pharmacie date de 1987. Il a fallu attendre la catastrophe invisible de l'épidémie de sida et de VHC parmi les injecteurs qui partageaient leur matériel pour mettre en place le Stéribox, lancé par l'entreprise Apothicom en 1992, subventionné par l'État. Ce kit contenait deux seringues serties, deux tampons d'alcool pour désinfecter le point d'injection, deux ampoules d'eau stérile, deux petites cuillères pour mélanger, voire chauffer le produit avec deux petits cotons pour l'aspirer et deux tampons secs pour appuyer sur le point d'injection, le tout à usage unique, ainsi qu'une notice d'utilisation et un préservatif.

Vendu pendant trente ans en pharmacie, ce petit nécessaire a été remplacé par le Kit Exper' le 1^{er} octobre 2022, nouveau matériel dont l'objectif reste le même.

Ce trousseau est similaire à son prédécesseur, à quelques différences près : les deux cups sont plus grandes et plus profondes, deux filtres toupies ont été ajoutés et quatre lingettes désinfectantes pour les mains remplacent les deux tampons d'alcool. La boîte est deux fois plus épaisse que l'ancienne. Autre nouveauté, ce kit se décline en deux versions : 1 ml pour deux injections, 2 ml pour une seule. Le préservatif, peu utilisé par les usagers, a été supprimé.

Mais pourquoi le Stéribox a-t-il été remplacé après trois décennies ? C'est le résultat d'une mise en concurrence exigée par l'Union européenne. Le Kit Exper' est disponible, au même prix conseillé de 1 euro, en pharmacie, ou gratuitement dans les Caarud et Csapa sous la dénomination « Kit Exper' Associatif ».

Une expérimentation de ce kit menée en avril 2015 par l'OFDT auprès de quatre Caarud et du programme de RDR à distance a montré que la plupart des usagers appréciaient certains composants, critiquaient d'autres aspects et n'avaient pas un avis défini sur tout le matériel³. Les résultats ont révélé que ces kits n'étaient pas toujours utilisés dans leur intégralité, en raison de difficultés à se servir du filtre toupie, d'autres n'y trouvant pas d'intérêt. Des consommateurs s'exprimant sur le site Psychoactif disent préférer le Kit Exper' au Stéribox parce qu'il contient des filtres membranes en plus des cotons et des lingettes d'alcool bien plus grandes que les anciens. D'autres regrettent les anciens cotons, car ils permettaient de dilater la veine du point d'injection et leur odeur faisait partie, parfois, du rituel de shoot. Deux lingettes et deux tampons d'alcool

auraient été appréciés dans ces nouvelles trousse. Des usagers préféreraient les anciennes cups et qualifiaient les nouvelles de « ridiculement » grandes avec un « manche branlant », mais fabriquées avec un métal plus léger permettant de chauffer plus vite son produit. Des aiguilles plus fines auraient été appréciées aussi par d'autres. Dans l'ensemble, ce nouveau kit est estimé pratique et de bonne qualité, rendant possible une IV propre.

Des pharmacies délivrent gratuitement le Kit Exper'

Se procurer du matériel de réduction des risques tel que des seringues ou un Kit Exper' n'est pas toujours chose aisée pour les UDI. Dans les pharmacies, c'est quitte ou double. On en fournit ou non, mais on campe sur ses positions : si l'on n'en a pas, on propose rarement au client de lui en commander. Les kits de prévention pour injection de drogues sont pourtant sur le marché depuis trente-et-un ans... Certains pharmacien-ne-s sont toutefois ouverts sur le sujet et proposent des alternatives. Et depuis plusieurs mois, grâce à une action menée par le réseau Caarud, certaines officines distribuent gratuitement des Kit Exper' à celles et ceux qui en font la demande (Kit Exper' Associatif*), tandis que d'autres continuent à les vendre au prix maximum conseillé de 1 euro, parfois plus cher.

À l'heure actuelle, les chiffres concernant la distribution de ces kits gratuits ne sont pas connus, mais il y a fort à parier que les demandes aient augmenté dans les pharmacies participantes, d'abord parce que les usagers souhaitent disposer de suffisamment de matériel, ensuite par convenance : pourquoi payer dans sa pharmacie habituelle alors qu'une autre officine située dans le secteur en délivre gratuitement ?

Avoir des pompes en suffisance n'est pas toujours simple, certaines pharmacies refusant parfois de délivrer plus d'un kit ou deux, ou encore prétextant ne pas en avoir en stock. Selon l'enquête de l'OFDT dans les Caarud datant de 2019, 28 % des injecteurs partageraient du matériel d'injection, principalement l'eau et les cuillères. La réutilisation de sa propre seringue concernerait environ deux tiers des UDI. Parmi les injecteurs, 5 % auraient des difficultés à se procurer la quantité de seringues ou d'aiguilles nécessaires.

Savoir s'injecter a aussi son importance. Toujours selon l'étude de l'OFDT, près de 30 % des UDI se feraient aider par un tiers pour réaliser leur injection, ce qui constitue également un facteur de risque. Des guides sur l'auto-injection sont disponibles, y compris auprès d'Asud !

Garance War

1. Tendances n°5, décembre 1999 (publication de l'OFDT).

2. Usagers de drogues pratiquant l'injection intraveineuse, Estimation 2014 en France métropolitaine, Note 2016-04 Saint-Denis, 26 septembre 2016, de Éric Janssen (OFDT)
3. Enquête menée dans 136 Caarud en juin 2019, Tendances décembre 2020, OFDT
4. Pour commander gratuitement du matériel de RDR à distance, contactez l'association Safe.
5. Les Kit Exper' sont disponibles dans les structures telles que Caarud et Csapa, les pharmacies et dans les distributeurs automatiques gérés par l'association Safe répartis à Paris et en Île-de-France. Ils sont également distribués, entre autres matériels de RDR, par Safe par voie postale. Il convient de passer commande auprès de l'association, c'est gratuit. D'autres matériels sont aussi disponibles.



Comment fumer le crack à moindres risques ?

Les conclusions de l'étude Propice

L'étude Propice a été réalisée pour mieux cerner les risques sanitaires chez les fumeurs de crack et rechercher les outils de RDR les mieux adaptés pour cette consommation. Mix entre l'expérience des usagers, les associations de RDR et la science, Propice offre de nouvelles perspectives à la réduction des risques participative.

Avant l'ère de la réduction des risques, les fumeurs de crack utilisaient exclusivement du matériel artisanal : doseurs à pastis, grilles façonnées avec des fils électriques dénudés, bangs plastiques... Face au nombre de lésions des mains et des lèvres que présentaient ces fumeurs, l'association EGO a conçu en 2004 le « kit kiff », qui permettait d'ajouter un embout en silicone et un support en aluminium sur les fameux doseurs. C'est le début de la réduction des risques pour la voie inhalée. Par la suite, des travaux interassociatifs coordonnés par Charonne et évalués par l'Inserm ont été conduits pour proposer le « kit base »[®] en 2012, contenant un tube droit en verre borosilicate, deux embouts en silicone, une grille en inox et une crème hydratante. Enfin, d'autres pipes ont été commercialisées, constituées de tubes en verre droit ou courbés, de supports métalliques en cuivre, inox ou aluminium, ou encore en plastique, sans évaluation.

En parallèle, l'usage de la cocaïne par la voie inhalée s'est démocratisé et notamment sous forme de *free base*. Ainsi, s'est développée la pratique de cuisiner la *free base*, fréquemment avec de l'ammoniaque, souvent faute de savoir comment baser au bicarbonate de sodium.



En 2017, avant le démarrage de l'étude Propice, les fumeurs de crack/*free base* présentent encore des brûlures et des coupures aux mains et aux lèvres, certains n'utilisent pas les embouts en silicone, d'autres les utilisent très longtemps, parfois en les fondant sur le verre. Certains se plaignent de cracher noir. Enfin, des usagers parlent spontanément d'accidents lors du basage avec l'ammoniaque.

Pour ces raisons, les équipes du Centre d'addictovigilance de Paris (CEIP-A) et de l'association SAFE ont décidé de se pencher sur l'analyse des risques liés à la pratique d'utilisation des « pipes à crack » en circulation et le développement d'un kit pour compléter l'offre d'outils de réduction des risques et des dommages (RDRD) accessible aux consommateurs de crack. L'étude PROPICE a été menée de 2017 à 2023 en partenariat avec l'University College de Dublin et l'Université Paris Saclay. Cette étude interroge également sur le cadre réglementaire qui permet la commercialisation et la distribution des matériels de consommation à moindres risques en France.

Qu'avons-nous démontré ?

Info n° 1 : la toxicité pulmonaire de l'inhalation du crack, indépendamment du produit consommé, est en lien possible avec le relargage des métaux constituant la grille. C'est un signal fort pour utiliser des pipes à crack sans support métallique.

Nous avons étudié l'évolution des supports métalliques après une et plusieurs chauffés (sans crack) ainsi que la présence ou non de constituants des supports métalliques dans les pipes et embouts usagés.

La microanalyse des particules montre une déformation des fils et supports métalliques, et le relargage des particules après chauffe. Plus les chauffés sont répétées, plus ces supports se dégradent. L'analyse des métaux dans les pipes révèle la présence des constituants des supports métalliques (fer, nickel, chrome ou cuivre...) au niveau du tube et jusque dans l'embout buccal. Ces métaux pourraient facilement se retrouver dans la bouche, voire dans les voies respiratoires de l'utilisateur.

Il faudrait donc privilégier un outil sans support métallique ; en cas de consommation avec un support métallique, un usage unique réduirait en partie les risques. La proposition de pipes en plastique ne semble pas pertinente sur le plan sanitaire, car aucun plastique à un coût abordable ne peut rester intègre au-delà de 170°.

Concernant le matériel d'inhalation de RDR, aucun cadre réglementaire ne semble en vigueur et aucune évaluation de l'innocuité des outils n'est fournie par les fabricants, pas plus que d'étude démontrant la performance de ces matériels en termes de réduction des risques (à l'inverse, cigarette ou cigarette électronique doivent répondre à des normes ou tests).

Info n° 2 : l'ammoniaque présente une toxicité importante comme agent de basage de la cocaïne. C'est un signal fort pour utiliser le bicarbonate de sodium comme outil de réduction des risques.

Les méthodes de préparation du crack et les dommages causés lors du basage ont été évalués par questionnaires dans des Caarud, sur le programme de RDR à distance, et sur le forum Psychoactif, pour avoir des avis de publics de profils divers.

Nous avons interrogé les avantages des deux techniques de préparation. L'ammoniaque est citée principalement pour la facilité et la rapidité du basage, et dans une moindre mesure pour les effets procurés. Le bicarbonate est mis en avant d'abord parce qu'il est moins nocif, mais aussi parce que le goût et l'odeur sont meilleurs, et qu'il ne nécessite pas de rinçage.

Nous avons questionné, en miroir, les inconvénients et les complications liés à l'utilisation de ces deux produits. 60 % des utilisateurs d'ammoniaque déclarent des complications lors du basage, principalement des ingestions ou inhalations accidentelles d'ammoniaque et des brûlures. Pour ceux qui utilisent le bicarbonate de sodium, seuls 6 % déclarent des complications – de fait, la perte du produit

qu'ils n'ont pas réussi à baser. Il ressort que les freins à l'utilisation du bicarbonate sont souvent liés à une mauvaise maîtrise de la technique, avec l'impression que c'est difficile, long et avec un risque de perte du produit.

Info n° 3 : les embouts sont propices au développement bactérien. C'est un signal fort pour utiliser des embouts à usage unique.

Nous avons mis en culture des bactéries sur des embouts buccaux en carton et en silicone, qui n'avaient pas servi à la consommation de crack. L'analyse montre que les bactéries peuvent se développer sur les deux supports. De plus, nous avons recherché et mis en évidence des germes pathogènes (staphylocoques, entérocoques...) sur les deux types d'embouts usagés.

Quels outils avons-nous coconstruits avec les usagers ?

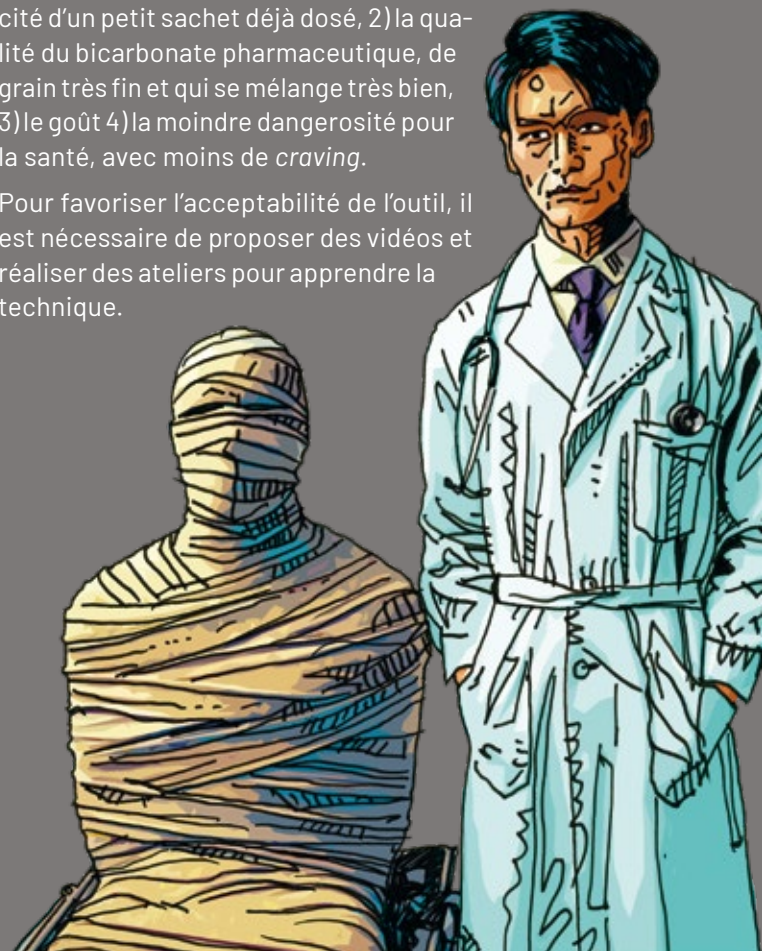
Outil n° 1 : des monodoses de bicarbonate de sodium

Nous avons proposé des dosettes de bicarbonate de sodium pharmaceutique en conditionnements 0,5 g et 1 g accompagnées d'un mode d'emploi réalisé avec un groupe d'usagers du programme de RDR à distance, et d'un questionnaire d'évaluation.

Ces doses ont été distribuées dans plus de 100 Caarud et Csapa. Le sachet de bicarbonate pharmaceutique a une très bonne acceptabilité auprès de 80 % des personnes qui l'ont testé. Pour répondre à la demande des usagers, le bicarbonate est aujourd'hui proposé dans des sachets de contenance 330 mg, la quantité adaptée pour baser 1 g de cocaïne.

Les avantages mis en avant sont : 1) la praticité d'un petit sachet déjà dosé, 2) la qualité du bicarbonate pharmaceutique, de grain très fin et qui se mélange très bien, 3) le goût 4) la moindre dangerosité pour la santé, avec moins de *craving*.

Pour favoriser l'acceptabilité de l'outil, il est nécessaire de proposer des vidéos et réaliser des ateliers pour apprendre la technique.



Pipe universelle

Conçue pour limiter les dommages causés par l'inhalation de résidus.



Caillou, cristaux ou poudre

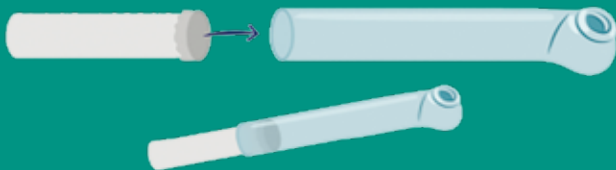
Permet de fumer plusieurs substances (3MMC, cocaïne basée/crack...)



Pipe en verre borosilicate

7,4 cm de long avec un foyer de 1 cm

Évite l'utilisation de supports (grille en inox, aluminium...)



La pipe universelle évite l'utilisation de supports :

Les grilles en acier inoxydable et autres supports utilisés pour inhaler s'encrassent et se bouchent avec les résidus des produits consommés. Ils peuvent souffrir de dommages liés au fait d'être chauffés plusieurs fois.



Embout JTE (jette ton embout)

en carton blanc 3,8 cm en carton Kraft SPT-C1 compatible avec l'emballage de produits alimentaires

Jetable après utilisation, diminue le risque de contaminations



Un filtre sur l'embout

en cellulose 55 grammes/M²

Réduit le risque d'inhalation de particules

Outil n° 2 : la pipe universelle

La pipe universelle a été conçue en collaboration avec des consommateurs de crack, pour créer une pipe qui ne contient ni métal, ni embout réutilisable. Trois prototypes ont été testés successivement. Un mode d'emploi et une vidéo ont été réalisés avec des usagers, puis le kit a été mis à disposition dans plus de 100 Caarud et Csapa partenaires. Un peu plus d'un tiers des usagers (36,59 %) interrogés ont un avis positif de la pipe universelle et cela, dès la première utilisation du matériel.

L'enquête révèle la difficulté d'instaurer un changement auprès des usagers de crack.

En début d'utilisation, plusieurs freins et craintes sont souvent rapportés, parce que fumer avec ce nouvel outil nécessite une prise en main (chauffe différente, tirage différent, sensation et goût différents...). Il y a des peurs légitimes de perte du produit ou d'avoir un « mauvais kiff », c'est pour cela qu'il est important d'accompagner la distribution de l'outil (expliquer son utilisation et son intérêt), pour que l'utilisateur se familiarise avec la pipe, idéalement entre pairs, pour apprendre à bien fumer avec la pipe universelle. Passé ce stade, les usagers découvrent une autre façon de fumer. Certaines personnes n'aiment pas les embouts en carton, car ils s'humidifient et ne peuvent pas être réutilisés. C'est justement l'objectif : engager les consommateurs vers un changement régulier et rapide de l'embout pour réduire les risques bactériens.

Quand la prise en main de l'outil est accompagnée, de nombreux retours positifs sont enregistrés : un meilleur goût, des effets moins violents, la possibilité de récupérer l'huile descendue au fond du foyer qui peut être refumée une fois refroidie, et enfin des bénéfices sur la santé avec, notamment, moins de brûlures. La pipe universelle est mieux notée par les usagers que les pipes avec grille métallique.

La réduction des risques doit continuer à progresser

L'étude PROPICE souhaite améliorer, en partenariat avec les usagers, un existant qui a aujourd'hui plus de quinze ans pour continuer de faire évoluer la RDRD associée à la cocaïne fumée. Cette étude pointe du doigt le manque de normes, de réglementation et d'étapes de validation des outils de RDRD en France qui formeraient une garantie de sécurité pour les usagers. La question de la nécessité d'une vigilance spécifique autour des outils de prévention se pose. Les résultats de l'étude engagent vers la mise en place d'outils évalués, validés et surveillés en vie réelle. Pour consommer du crack à moindre risque, nous devons poursuivre le travail de coopération entre professionnels et usagers pour favoriser l'appropriation du bicarbonate et des pipes universelles. Continuer la recherche RDRD sur le matériel d'inhalation, c'est également garder un lien avec les usagers dans une démarche d'aller vers (temps de création de l'outil/d'appropriation et d'accompagnement au changement), continuer d'écouter l'utilisateur sur ses besoins et les améliorer. Pour que la réduction des risques ne soit pas un minimum, mais un maximum.

Catherine Duplessis

Étude réalisée par : SAFE® : Magally Torres-Leguizamon, Alberto Torres-Ramirez, Maïwenn Baleine, Catherine Duplessis, Émilie Boisdron, Thomas Néfau & CEIP-A : Anne Batisse et Leïla Chaouachi & UCD : Emmanuel Reynaud

Réseau HARENE, une recherche participative

Christian Ben Lakhdar, professeur en économie à l'Université de Lille, spécialisé des questions liées à l'économie des drogues, présente le réseau HARENE, un réseau de recherche sur la réduction des risques, qui promeut la recherche communautaire et participative.

Bertrand Lebeau Lebovici : Christian Ben Lakhdar, quel est votre parcours ?

Christian Ben Lakhdar : J'ai 48 ans. J'ai fait mes études d'économie à Paris où j'ai soutenu un doctorat sous la direction de Pierre Kopp. Après ma thèse, j'ai travaillé à l'OFDT (Observatoire français des drogues et des toxicomanies) alors dirigé par Jean-Michel Costes. Puis, sont venus des gouvernements de droite et je ne trouvais plus ma place. Un de mes copains me dit qu'il y a un poste à l'Université catholique de Lille. Je reprends alors la recherche académique autour du tabac, de l'alcool, des drogues illicites et des marchés. Et aujourd'hui, je suis professeur en économie à l'Université de Lille.

BLL : Votre équipe participe avec d'autres structures à un réseau qui s'appelle HARENE (Harm Reduction Research Network), un réseau de recherche sur la réduction des risques piloté à partir de Marseille par Perrine Roux et son équipe du Sesstim (Sciences économiques et sociales de la santé et traitement de l'information médicale). Ce réseau veut promouvoir ce qu'on appelle « la recherche communautaire et participative ». De quoi s'agit-il ?

CBL : Le crédo de cette recherche, c'est : « Jamais pour nous sans nous », « nous » étant les usagers de drogues. Quand tu es chercheur, tu comprends qu'il faut faire de la recherche avec les usagers ou plus largement les personnes concernées. Et quand tu te rapproches du terrain, tu comprends que cette question des savoirs expérientiels est cruciale. Les gens ont des choses à nous dire. Descendre un peu de sa tour d'ivoire, essayer de comprendre et avoir un langage commun pour développer des recherches dans le champ de la réduction des risques, aujourd'hui, ça semble une évidence.

BLL : Est-ce qu'il n'y a pas une difficulté, voire un obstacle à travailler avec des gens qui ne connaissent pas la recherche ni ses méthodologies ?

CBL : Oui, c'est clairement un obstacle. Mais ce peut être une bonne chose parce qu'il faut passer par des moments de crise. Crise, ça veut dire aussi choc, seuil, rupture, frontière à dépasser. D'où la nécessité d'avoir de part et d'autre des postures d'ouverture, une volonté de compréhension. Se mettre dans un état d'esprit où j'écoute et où je veux apprendre est indispensable. Car, avec la recherche participative, tout le



monde retourne sur les bancs de l'école, les chercheurs comme les usagers. Je suis de plus en plus convaincu des grands apports scientifiques non méthodologiquement rigoureux. La rigueur, parfois ça marche, parfois ça ne marche pas ! Il faut parfois la laisser un peu de côté. On est aux balbutiements de la recherche participative. Nous sommes en train de définir une autre façon de penser. Les savoirs expérientiels existent depuis toujours, mais c'est seulement maintenant qu'on essaie, de part et d'autre, de les formuler, de les cadrer, de savoir ce qu'on peut en faire et jusqu'où on peut aller. Potentiellement, on est face à une révolution scientifique.

BLL : Est-ce qu'il y a des pays, je pense au monde anglo-saxon, dans lesquels il y a déjà une tradition de la recherche communautaire et participative ?

CBL : Le travail social n'est reconnu comme discipline scientifique que dans les pays anglo-saxons. En Europe continentale, il y a un mouvement qui pousse dans cette

direction. Ainsi, en France, les choses avancent, mais pas encore suffisamment. Aujourd'hui, on est face à une crise de recrutement et de formation, peut-être en partie parce qu'on n'arrive pas à reconnaître cette discipline comme scientifique. Les recherches participatives et communautaires ont souffert d'un manque de financement. Anne Coppeel évoque ce qu'on appelait les recherches-actions avec, certainement à l'époque, beaucoup de désillusions et de déceptions de la part des financeurs. Mais ce passage de la recherche-action à la recherche communautaire et participative est en train de se solidifier. Et le réseau HARENE arrive à un moment où ce cadre, cette rencontre entre usagers et chercheurs, peut donner des résultats robustes.



BLL : Dans HARENE, il y a, en réseau, des groupes d'autosupport, des équipes de recherche, des sites de psychonautes... qui vont essayer de trouver des thèmes de recherche avec cette idée régulatrice qu'est la recherche participative. Votre équipe à Lille développe une recherche sur les personnes en situation de handicap intellectuel consommatrices de substances. Pouvez-vous nous en dire plus ?

CBL : Ce qui s'est passé, c'est que des équipes qui connaissent bien la recherche participative comme l'équipe HaDePaS (Handicap autonomie et développement de la participation sociale) à l'Institut catholique de Lille, mais aussi l'Unapei Hauts-de-France avaient besoin de trouver un universitaire qui accepte d'être porteur de leur travail et ils ont fait appel à moi.

BLL : Avant ce projet, vous connaissiez le monde du handicap et des équipes ?

CBL : Pas du tout ! C'est un monde que je découvre, par exemple celui des Esat, les établissements et services d'aide par le travail. Ce monde, je l'ai découvert, n'est pas codifié par le code du Travail, même si un plan de transformation est en cours pour les rapprocher du droit commun. Les Esat concernent environ 100 000 personnes actuellement. Notre recherche, le projet POWER PID, est axée sur l'activité physique adaptée dans le but d'encapaciter les personnes concernées autour des problématiques de leurs conduites addictives. Grosso modo, on leur fait faire du sport pour qu'elles se disent : « tiens, je ne vais pas fumer cette clope ou ce joint maintenant et je ne boirai cette 8.6 qu'en fin de journée ».

BLL : Et c'est l'Institut de recherche en santé publique (IReSP) qui finance POWER PID...

CBL : Oui, avec beaucoup de sympathie et de courage, l'IReSP finance cette recherche. Pourquoi est-elle participative ? Parce qu'on a proposé aux personnes concernées de fabriquer leur propre outil de réduction des risques ou de prévention pour qu'ils contrôlent au mieux, s'ils le

désirent, leur consommation. Cela fait un peu plus de 12 mois qu'on travaille avec des volontaires de la Résidence du bord de l'eau à Calais. Ce sont des personnes en situation de handicap intellectuel, qui ont des trajectoires de vie compliquées, cabossées, qui travaillent en Esat pour certains, qui vivent en foyer pour d'autres ou qui sont à la retraite. On a fait un programme avec eux : comment on pourrait réfléchir à des outils qui les aident à gérer leurs consommations : je peux fumer un peu moins ou vapoter, rester attentif à mes consos d'alcool. On a fait plusieurs

« Avec la recherche participative, nous sommes peut-être face à une révolution scientifique »

réunions d'animation collective pour discuter de thèmes comme : c'est quoi les drogues, c'est quoi la réduction des risques, c'est quoi les risques... C'est de l'encapacitation.

BLL : Il y a des drogues illicites ?

CBL : Il y en a. Mais on est auprès d'une population tellement institutionnalisée, tellement normée que la parole ne se libère absolument pas. Même sur le cannabis. Il y a le bien et il y a le mal. Cela étant, une étude épidémiologique montre des prévalences cannabiques presque identiques à celles en population générale. Mais c'est une population très crédule. Il faut être hyper-vigilant. C'est une recherche compliquée et qui prend énormément de temps. Ce sont des gens qui fatiguent très vite. Mais nous avons coconstruit des outils, des petits livrets pour faire attention aux consos. Tout est en Falc (facile à lire et à comprendre), qui est très codifié.

BLL : Vous avez écrit dans la collection « La République des idées » au Seuil un petit livre *Addicts et sous-titré Les drogues et nous*. À la fin du livre (p. 84), on lit : « Les usagers ont pris les choses en main. » Est-ce aussi vrai pour les personnes en situation de handicap intellectuel ?

CBL : Oui, je le pense. Même les personnes en situation de handicap intellectuel, institutionnalisées, peuvent se prendre en main. À la fin des années 1970, à Amsterdam, les usagers d'héroïne, à travers le Junky Bond, le syndicat des junkies, se sont pris en main. Aujourd'hui, il y a des associations comme les Entendeurs de voix¹ qui prennent les choses en main. Les usagers, Asud, le réseau HARENE vont faire bouger les lignes. Jusqu'où ? Ça, je ne sais pas.

Propos recueillis par Bertrand Lebeau Lebovici

1. Mouvement d'usagers, en dehors de la psychiatrie, qui vise à promouvoir une approche des voix et des autres perceptions, expériences ou vécus inhabituels, respectueuse des personnes et de leur expertise. <https://revfrance.org/>

Les producteurs de coca colombiens dans la tourmente

Si les producteurs colombiens de feuilles de coca connaissent une nouvelle situation plus favorable pour leur sécurité et leur production après l'élection du président Gustavo Petro, tout n'est pas rose pour autant : la répression et la violence diminuent, mais les prix à la baisse et la rentabilité des cultures de remplacement demeure incertaine, tandis que les autres groupes armés s'entredéchirent dans les campagnes.

Lorsque Gustavo Petro, l'ancien guérillero devenu en août 2022 le premier président de gauche colombien, demandait à l'ONU un mois après son élection : « Qu'est-ce qui est plus dangereux pour l'humanité : la cocaïne ou le pétrole ou le charbon ? », il livrait ainsi au monde ce qui allait être sa politique en matière de drogues. Tous les présidents avant lui avaient opté pour une répression de la production, du trafic et de la consommation de cocaïne, déversant depuis cinquante ans des tonnes de glyphosate sur les cultures illicites, aidés par une coopération militaire sans faille des États-Unis pour tenter d'en finir avec la coke. Le constat est sévère : les États-Unis restent le 1^{er} pays consommateur de cocaïne et la Colombie son 1^{er} producteur, 75 % de la coke consommée dans le monde venant de ce pays ! Depuis le début de son mandat, Gustavo Petro évoque les méfaits de la « guerre à la drogue » imposée et financée par Washington et surtout son échec évident, tout particulièrement dans son pays qui bat des niveaux record de production (1400 tonnes en 2022, le double depuis 2014), toujours plus de feuilles de coca dans les champs de Colombie (230 000 hectares) et toujours plus de consommation de cocaïne dans le monde, en particulier en Europe et aussi en France – c'est la deuxième drogue illégale après le cannabis¹. Depuis cinquante ans, cette guerre a surtout pris pour cible les cultures, donc les paysans, bien plus que les réseaux et autres cartels *narco* qui ont toujours su se réinventer. Le tout pour un résultat bien maigre : les prises oscillent, entre l'armée, la police et les douanes, entre 120 et 340 tonnes la meilleure année !

Pour le président Petro qui souhaite, entre autres mesures sociales avec les divers groupes armés, la fin de la prohibition de la coca, il faut cesser de réprimer les paysans et arrêter les opérations musclées brûlant les cultures ou les aspergeant de glyphosate, sans parler de l'agent orange utilisé au début de ces campagnes. Mais il faut les aider à se reconvertir vers d'autres cultures. Cette idée n'est pas nouvelle, les précédents présidents

l'avaient déjà évoquée mais sans financement et sans aucune mesure d'accompagnement. Résultat, un certain nombre de paysans, qui avaient arraché leurs cocaïers après l'accord de paix signé avec les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie)² par le précédent président de droite Ivan Duque, se sont vus escroqués devant l'absence d'aide pour mener à bien cette reconversion. Beaucoup ont repris leurs plantations.

Le président Petro veut aller vers une régulation de la coca, afin de mieux contrôler, gérer l'exportation et ne plus enrichir les *narcos* : avec un marché régulé, des taxes rentrent... Il pense aussi créer une société publique, sorte de régie qui s'en chargera, mais les paysans attendent de voir. Certes, ils notent un mieux : on ne « glyphosate »



plus leurs champs, ni eux, qui vivent près de leurs cultures³ ! Gustavo Petro avance, négocie avec tous les groupes armés qui vivent des trafics illicites. Et le gouvernement démocrate américain ne joue plus les va-t'en guerre et penche pour un changement de la politique antidrogues... À la différence de son prédécesseur, Petro respecte l'accord de paix avec les FARC et les mesures sociales, de développement rural et de santé publique qui allaient avec. Il réunit par exemple les cultivateurs de coca, prône une politique de fin de la criminalisation, de substitution graduelle des plantations qui autorise les paysans à vendre leur production de feuilles de coca jusqu'à ce qu'ils puissent vivre de leurs nouvelles cultures. Une idée qui plaît aux paysans, qui sortent ainsi de l'illégalité tout en s'assurant un revenu pendant la reconversion. D'autres, prévoyants et surtout méfiants, continuent à planter des cocaïers ! D'autant que de nouvelles variétés ont fait leur apparition, plus productives en feuilles, poussant à l'ombre des grands arbres, ce qui les cache aux repérages vus du ciel.

Petit arrêt sur image : le paysan est payé 0,25 € le kilo de feuilles ramassées, il en faut 500 kg pour obtenir 1 kg de pâte base, la *pasta*, obtenue en mélangeant les feuilles avec de l'acétone, de l'acide sulfurique et de la soude caustique au cours d'opérations très simples, souvent effectuées en pleine jungle. La personne qui produit la *pasta*⁴ est payée 10 € par jour, celle-ci sert ensuite, après une manipulation plus sophistiquée, à obtenir la cocaïne. Le kilo de *pasta* est vendu 800 €. La coke est vendue autour de 35 000 € le kg en Europe et entre 50 000 et 70 000 € le kg (50 à 70 € le gr) dans la rue...

Mais il y a un problème pour ces nouvelles plantations : partout en Colombie, le prix de la

pasta baisse depuis quelque temps. Dans certaines régions, les acheteurs se font rares. Que se passe-t-il ?

Diverses explications sont avancées : le nettoyage, à la tête de l'armée colombienne, le président ayant limogé près de cinquante généraux, ce qui a désorganisé les systèmes de corruption. Par ailleurs, les FARC parties, les divers autres groupes armés dont l'ELN (*Ejército de Liberación Nacional*)⁵, se livrent une lutte acharnée pour le contrôle des territoires. Dans ces combats, même les dissidents des FARC qui n'ont pas accepté les accords de paix sont divisés en deux groupes qui s'affrontent ! On évoque enfin pour expliquer cette baisse des prix la concurrence du fentanyl produit par les *narcos* mexicains, qui détrône la coke aux États-Unis. C'est surtout la surproduction de cocaïne qui se déverse désormais en grande quantité en Europe, qui semble une des raisons les plus plausibles. En effet les surfaces et les rendements de production de feuilles de coca ont fortement augmenté dans les trois pays producteurs, en Colombie, en Bolivie et surtout au Pérou. Bien que les prix de la *pasta* ne connaissent pas les aléas des autres produits agricoles, cette baisse des prix n'est pas la première. En outre, la coca a une particularité sans équivalent pour ces régions enclavées : les feuilles peuvent attendre d'être récoltées et une fois en *pasta*, celle-ci peut attendre des mois !

Pour le gouvernement, la nouvelle politique contribue à faire baisser l'offre de cocaïne tout en permettant d'aider le monde paysan à se renouveler. L'éradication des cocaïers n'est plus à l'ordre du jour et on se concentre pour l'instant sur les saisies de coke avec un résultat mitigé...

Tout le monde est conscient que le changement sera lent, surtout au niveau du développement rural en Colombie. Quant à la légalisation de la cocaïne, elle n'est pas à l'ordre du jour dans ce pays, ni au niveau mondial. La nouvelle approche colombienne pose la nécessité de mettre fin à la guerre aux drogues et le fait de s'y engager résolument a permis une baisse de la violence dans les campagnes colombiennes, entre les paysans et l'armée. Cela permettra peut-être le retour sur leurs terres de milliers de personnes qui s'étaient pour l'instant dans les bidonvilles de Bogota et d'ailleurs...

Speedy Gonzalez

1. Voir la nouvelle brochure d'Asud, *Coke crack et base*, pour mieux connaître ce produit, son histoire et comprendre pourquoi sa consommation a connu un développement si important. Sans oublier, bien sûr, toutes les mesures de RDR pour accompagner une éventuelle consommation.
2. Un des deux principaux groupes colombiens de lutte armée marxiste contre le pouvoir en place depuis les années soixante, mais ne renonçant pas à faire du trafic de coke pour se financer tout comme les groupes paramilitaires d'extrême-droite...
3. La Colombie est le seul pays andin à avoir autorisé l'épandage par avions de glyphosate, encouragée par les États-Unis alors que dans ce dernier, c'est strictement interdit !
4. Les résidus restés dans les filtres de la *pasta* sont vendus pour la consommation locale, appelés parfois *guarapo* pour être fumés, très bon marché et donc consommés par les pauvres qui s'y accrochent, c'est le véritable crack. Celui consommé en France ou loin des régions de production n'est que de la coke basée.
5. L'Armée de libération nationale a 6 000 combattants et 7 500 militants.



L'Arbre à palabres

Un journal d'auto support des usagers de drogues en Afrique francophone



L'Arbre à palabres est un journal communautaire fait par et pour les usager·e·s et ex usager·e·s de drogues, leurs proches et les parties prenantes d'Afrique francophone. Petit frère africain d'Asud, ce projet a été lancé en 2022 grâce au soutien financier de l'Open Society Initiative for West Africa (OSIWA). L'équipe est constituée de militant·e·s chevronné·e·s, d'expert·e·s imprégné·e·s des réalités du terrain, le journal est également enrichi d'un comité de relecture pointu.

L'objectif principal de ce projet/journal est de diffuser des informations scientifiquement validées, de sensibiliser, et de susciter le dialogue sur des questions cruciales liées à la santé globale, avec un accent particulier sur le VIH/Sida, les droits humains et les politiques en matière de drogues.

Forts de partenariats avec des associations et leaders communautaires, tels que WIV-HR-Burundi, Sauver Ma Santé-Sénégal, Empower-Cameroun, Paroles autour de la santé et de l'environnement (Côte d'Ivoire), Sang d'encre (France), *L'Arbre à palabres* tisse des liens de solidarité aux niveaux local, national, régional et continental, rejoignant ainsi des réseaux internationaux tels que l'International Drug Policy Consortium (IDPC) et le West Africa Drug Policy Network (WADPN).

La phase de lancement a permis la rédaction de quatre numéros, abordant un large spectre de sujets tels que la politique en matière de drogues, la prévention du VIH, des hépatites et de la tuberculose, la réduction des risques liés aux pratiques sexuelles et/ou à l'usage de drogues, les addictions, la santé mentale, etc. Ce média unique explore également les questions cruciales liées aux droits humains, agrémentant ses pages d'articles, de témoignages, d'interviews ou de présentations d'actions menées en Afrique autour de ces thématiques.

Une seconde phase a permis l'édition du numéro 5 de *L'Arbre à palabres* (le n° 6 est en cours de rédaction) en version papier, grâce au soutien financier d'Apothicom et de la fondation Savoir + Risquer - dont la portée s'étend déjà à de nombreux pays d'Afrique francophone.

Les résultats attendus visent à éditer trois numéros et un numéro spécial par an, tant en version numérique que sur support papier, pour répondre aux attentes et besoins des usagers de drogues (UD), des ex-usagers, de leurs proches et des parties prenantes.

Le projet, ancré dans une stratégie médiatique basée sur le journal communautaire, aspire à combler les lacunes et à fournir une plateforme vitale pour l'échange d'informations et la promotion d'une politique des drogues adaptée et fondée sur la santé, les droits humains et l'équité en Afrique francophone.

Ce projet unique en son genre en Afrique francophone répond à une demande forte de notre communauté. En tant qu'outil multifonctionnel, le journal permet la promotion de la santé, la prévention des infections transmissibles sexuellement et par le sang, la défense des droits et l'implication communautaire.

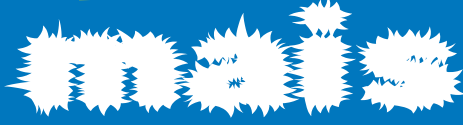
Travaillant en collaboration avec des journaux identitaires au Canada et en France, *L'Arbre à palabres* cherche à s'en inspirer et à créer un média de qualité répondant aux besoins spécifiques du continent africain.

C'est un support qui permet d'aborder de nombreux sujets sur le terrain, et ainsi de signaler les abus, les discriminations, et qui permet de donner la parole aux communautés. En effet, ce projet, centré sur la participation communautaire des UD et de leurs proches, donne la parole à la communauté elle-même. En sollicitant des contributions créatives rémunérées ou bénévoles, *L'Arbre à palabres* s'efforce de faciliter la distribution et la diffusion des numéros par le biais d'associations communautaires dans les pays concernés.

Avec une planification rigoureuse du suivi et de l'évaluation, intégrant la participation de la population cible, ce projet est enrichi à toutes les étapes - de la création à l'évaluation - par la voix des usagers de drogues.

Evanno Jérôme

Responsables



pas coupables

Le 14 septembre 2023, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, déclarait : « Arrêtez de fumer des joints, de prendre des rails de coke, ça peut paraître festif comme ça, mais... vous faites naître l'exploitation des personnes, l'exploitation des mineurs, des assassinats, le financement du terrorisme, de la prostitution... »

Ainsi s'ouvrait une de ces polémiques dont raffolent nos plateaux télé, la séquence dite de « culpabilisation » des consommateurs.

Pourtant cette déclaration venant après d'autres, faites dans le même sens, rapproche singulièrement d'un point de vue souvent réitéré dans ces colonnes : oui les consommateurs de drogues sont responsables de leurs actes, oui ils choisissent délibérément de consommer telle ou telle substance de manière rationnelle à rebours de l'image traditionnelle du « toxico » véhiculée dans les médias mainstream qui voudraient ne voir que des addicts privés de libre arbitre, conduits irrévocablement vers la dépendance induite par le caractère nécessairement aliénant des substances classées au tableau des stupéfiants. Donc finalement, monsieur Darmanin, nous sommes d'accord sur le plan éthique : les consommateurs doivent être considérés comme des citoyens responsables de leurs actes.

Là où nos opinions divergent, c'est sur les conclusions à tirer de ce constat de responsabilité, comme évoquées dans ce numéro par Sarah Perrin et Thierry Schaffauser. Une demande de drogue responsabilisée doit pouvoir déboucher sur une offre légale garantie par l'autorité sanitaire. Nous vivons certes dans le cadre d'une société régie par le marché et le marché sans la démocratie porte un nom : la mafia.





DOSSIER
**Responsables
mais
pas coupables**

MONSIEUR DARMANIN, SI LES DROGUES N'ÉTAIENT PAS PROHIBÉES...

La responsabilité des consommateurs passe par la légalisation contrôlée

Le 14 septembre, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin affirmait que les consommateurs de stupéfiants devaient être tenus responsables de l'essor des trafics, et des violences qui y sont liées. Les violences liées aux trafics sont effectivement un problème mais la réponse apportée par le ministre est à l'origine de ce problème.

QUID DE LA RESPONSABILITÉ DU CONSOMMATEUR DANS UNE SOCIÉTÉ CAPITALISTE ?

Il s'agirait, tout d'abord, d'analyser cette responsabilisation, voire cette culpabilisation de l'individu consommateur dans une société capitaliste, reposant sur l'échange de biens et d'argent. Abordons le problème sous un angle plus général, en prenant pour exemple l'écologie. De nombreux débats agitent ce mouvement concernant la responsabilité individuelle ou collective. D'un côté, certains soutiennent que le changement social doit passer par la prise de conscience et le changement de comportement individuel : aux personnes de trier leurs déchets, de privilégier le train plutôt que l'avion, de manger moins de viande, de ne plus acheter de vêtements neufs. De l'autre côté, on peut soutenir que l'individu est contraint par une structure sociale qui le dépasse¹ : comment prendre le train quand l'avion est moins cher et plus rapide ? Comment cesser d'acheter des vêtements neufs quand ceux-ci sont peu chers et plus présents dans nos commerces ? Comment repenser notre

alimentation quand notre culture met la viande au centre du repas ? Comment trier ses déchets quand de nombreuses institutions publiques ne mettent pas à disposition de leur personnel des bacs jaunes ?

Les tenants du changement individuel répondront qu'il faut faire des sacrifices et des efforts, que notre petit confort ne vaut pas grand-chose face au réchauffement climatique. Certes. Mais comment prendre en considération ces arguments, lorsqu'il est prouvé que même si toute la classe moyenne de France cesse de prendre l'avion, de manger de la viande, de jeter son plastique dans les poubelles noires et d'acheter des vêtements neufs, cela ne changera rien si le CAC40 ne modifie pas ses pratiques hyper-polluantes et si Bernard Arnault n'arrête pas de prendre un jet privé pour aller de Paris à Lille² ? Que vaut une action unique contre un système de masse ?

Les mêmes réflexions peuvent s'appliquer au rôle du consommateur dans les trafics de drogues, sauf que dans cette configuration, l'individu a encore moins le choix, du fait de la prohibition. En France, même si un usager veut se procurer un produit biologique en passant par un circuit éthique, il ne le peut pas, car les drogues sont interdites et qu'à partir de là, les trafics sont forcément illicites et mobilisent systématiquement, au niveau national et international, des réseaux violents. Notons d'ailleurs qu'un dealer essayant de produire et de vendre des substances de manière éthique sera sanctionné au même titre qu'un vendeur mobilisant des circuits et des composants polluants, dangereux et violents. Et même sans prendre cela en considération (ce qui s'avère tout de même difficile), peut-on réellement tenir l'individu responsable de problèmes structurels ?

DES VIOLENCES DIRECTEMENT ISSUES DE LA PROHIBITION

Car dans le cas des drogues comme de l'écologie, l'individu est désarmé face à un système capitaliste et inégalitaire. Pour revenir sur les drogues, c'est la prohibition, et uniquement la prohibition, qui génère les violences liées aux trafics³. Prenons les choses une par une. Si les drogues n'étaient pas prohibées, les dealers n'auraient pas à se procurer leurs produits dans des réseaux mafieux opérant en Amérique latine, en Asie, en Afrique ou en Europe : ils pourraient bien plus facilement produire leurs drogues eux-mêmes, en pratiquant l'autoproduction, ou acheter les substances en passant par des circuits commerciaux classiques. On pourrait, à ce moment-là, développer des circuits éthiques, des labels biologiques et autres garanties que ce produit n'a tué, blessé ou empoisonné personne durant sa fabrication, son exportation et sa vente. Il n'y aurait pas de mules, le plus souvent des femmes des pays du Sud en situation de précarité, qui transporterait des drogues dans leurs orifices internes en priant pour que le sachet ingéré ou pluggué ne se déchire pas, ou pour que les douanes ne leur fassent pas passer de scanner corporel. Il n'y aurait pas de nourrices, encore une fois souvent des femmes précaires, rémunérées ou contraintes de cacher des drogues chez elles.

Si les drogues n'étaient pas prohibées, les dealers n'auraient pas besoin d'être armés. Il n'y aurait pas besoin des petits guetteurs dans les quartiers, payés une misère pour siffler quand la police arrive ; il n'y aurait pas besoin de mercenaires rémunérés pour régler les comptes des barons du trafic, ni de comptables pour blanchir l'argent. Il n'y aurait pas de guerre de territoire, car les trafics de drogues répondraient aux mêmes impératifs que le commerce classique : concurrence loyale basée sur le rapport qualité-prix le plus intéressant pour le consommateur, sur un service client efficace et sympathique, sur l'attractivité de la localisation des points de vente, etc. Il n'y aurait pas de contrôles policiers au faciès, reposant quasi-exclusivement sur l'origine ethnique, le genre, l'âge, le lieu de vie et le style vestimentaire de l'interpellé. Il n'y aurait plus de violences policières liées aux drogues – Gérald Darmanin n'a d'ailleurs pas précisé s'il attribuait ces violences aux consommateurs ? – car les drogues ne seraient plus l'objet de la police. Il n'y aurait plus de surpopulation carcérale, les prisons étant essentiellement peuplées de jeunes hommes racisés mis en cause pour infraction à la législation sur les stupéfiants⁴.

Si les drogues n'étaient pas prohibées, le consommateur ne serait pas contraint d'acheter son produit rapidement, en cachette. Il ne courrait pas le risque d'obtenir un produit



Responsables mais pas coupables

trop dosé, ou coupé avec des substances potentiellement dangereuses, ou tout simplement d'être arnaqué. Il pourrait se faire livrer sa drogue par quelqu'un qui ne serait pas en bout de trafic, sous-payé et exposé à des contrôles au faciès du fait de sa couleur de peau. Il n'aurait pas peur d'être exposé à des violences en achetant dans la rue, les femmes n'auraient pas – ou moins – peur d'être harcelées, sexualisées, décrédibilisées et escroquées.

Alors oui, les violences sont un problème, elles le seront toujours ; mais les violences liées aux trafics ne sont en rien la responsabilité de l'utilisateur. Elles sont la responsabilité de l'État français.

DE LA LÉGALISATION CONTRÔLÉE ET DES LIBERTÉS INDIVIDUELLES

Quelles sont les possibilités de l'État pour améliorer la situation ? De multiples solutions sont plus favorables que la prohibition : dépénalisation portugaise, libéralisation états-unienne, légalisation contrôlée canadienne. C'est sur cette dernière option que je m'arrête, car pour l'avoir étudiée, elle me semble la plus pertinente. Vous voulez que le consommateur de drogues arrête de recourir aux trafics illicites ? Prenez-en conscience : les usagers n'arrêteront pas de consommer des drogues. La seule solution est de leur offrir une meilleure alternative pour accéder aux substances avec lesquelles ils font la fête, se soignent, se défourent, travaillent, créent, dorment, prennent du plaisir et répondent à leurs besoins. Il s'agit ici d'un enjeu de liberté individuelle : acheter des vêtements neufs ou manger de la viande n'est pas interdit ; pourtant, les dommages (écologiques, sanitaires...) associés à ces comportements ont été largement démontrés. Mais l'impact sur le collectif ne justifie pas l'interdiction de pratiques relevant de la liberté individuelle ; nous aurions, sinon, interdit depuis bien longtemps l'usage d'alcool ou de tabac, au vu de leur coût sociétal et de leur impact sanitaire. Mais nous savons que cela provoquerait immédiatement la création de marché noir de vêtements neufs, de viandes, de tabac et d'alcool – la prohibition américaine des années 1920 en est un bon exemple. Nous avons le droit de consommer ce que nous voulons, c'est le principe même de notre société et de notre système économique ; sur cette base, il s'agit de proposer des circuits licites éthiques.

Si on veut que les usagers de drogues privilégient un marché licite au marché illicite, il faut répondre à deux critères principaux. Premièrement, les produits proposés doivent correspondre à leurs attentes en termes d'effets, de qualité, de diversité (résine, herbe, *edibles* pour le cannabis, par exemple) et de prix. Deuxièmement, l'achat sur le marché licite ne doit pas être plus contraignant que sur le marché noir : si les trafics proposent la livraison, le marché licite doit la proposer également. Les usagers n'ont aucune raison de se déplacer, faire la queue pendant trente minutes, montrer leur carte d'identité pour payer un produit plus cher et de moins bonne qualité que ce que leur propose leur dealer. Au

Canada, lorsque j'avais interrogé des usagers de cannabis recourant davantage au marché noir qu'au marché licite peu de temps après la mise en œuvre de la légalisation⁵, les principaux arguments avancés étaient les suivants : les Sociétés québécoises du cannabis (SQDC) ne proposaient pas des produits suffisamment forts et diversifiés ; les prix étaient trop élevés ; les files d'attente trop longues ; les contrôles d'identité trop sévères (notamment comparés à la quasi-absence de contrôle dans les Sociétés d'alcool du Québec) ; et les emballages des produits n'étaient pas écologiques. Depuis, les SQDC ont mis en place la livraison, elles ont augmenté le nombre de magasins (diminuant ainsi les files d'attente), diversifié les produits proposés et ajusté leurs prix. En conséquence, le recours des usagers au marché noir a drastiquement diminué.

La mise en place d'une légalisation contrôlée⁶, impliquant un contrôle étatique des prix, des produits, de leur qualité selon des normes clairement établies, me semble ainsi indispensable si l'on veut diminuer les violences liées au trafic (en diminuant, tout simplement, le recours aux trafics illicites eux-mêmes). À l'argument « si vous légalisez le cannabis, les trafics se reporteront sur d'autres drogues », je répondrai que 1) cela n'a pas été observé dans les pays ayant légalisé le cannabis, et 2) la meilleure solution serait en effet de légaliser toutes les drogues, selon des modalités différenciées qui restent à débattre.

Nous n'en sommes pas là en France ; néanmoins, des initiatives locales apparaissent, et méritent d'être soutenues. Le maire de Bègles, Clément Rossignol Puech, a ainsi proposé d'expérimenter au niveau local la légalisation contrôlée du cannabis. Des comités scientifiques et consultatifs – dont je fais partie – ont été créés, rassemblant chercheurs, médecins, professionnels de la réduction des risques, associations d'usagers et citoyens béglais, pour discuter des modalités de cette expérimentation. Le projet prend forme, et le gouvernement a été sollicité, mais ne semble – quelle surprise – que très peu enthousiaste, voire carrément réfractaire. Nous lui apportons pourtant sur un plateau une solution au problème soulevé par le ministre de l'Intérieur, le cannabis étant, et de loin, la première drogue consommée et vendue en France sur le marché noir. Est-ce que cela signifierait donc que le discours de Gérald Darmanin était en réalité un propos démagogique servant une propagande anti-drogue très en vogue dans les milieux d'extrême droite, plutôt qu'un constat étayé par des données probantes ? Nous vous en laissons libre juge.

Sarah Perrin

1. E. Espagne, M. Guilherme, « Planification écologique et changement structurel. Perspectives pour la France », *Revue de l'OFCE*, vol. 176, n° 1, 2022, p. 175-201
2. OXFAM France, « ISF climatique : taxer les riches pour sauver la planète », À la une, Climat et énergie, Inégalité et justice sociale, 21 novembre 2023
3. L. Beauchesne, « La décriminalisation de la possession simple de l'ensemble des drogues : ses limites », *Drogues, santé et société*, vol. 18, n° 1, 2020, p. 1-47
4. P. Dufour, F. Dupuis-Déri, *Profilages policiers*, Presses universitaires de Montréal, Presses universitaires de Rennes, « PUM », 2020
5. S. Perrin, *Les mondes cachés de la drogue. L'invisibilité des femmes insérées socialement à Bordeaux et Montréal*, thèse de sociologie, Université de Bordeaux, 2022
6. L. Beauchesne, *Les drogues : légalisation et promotion de la santé*, Bayard Canada Livres, 2021

Tout est la faute des drogués !



C'est lorsque nous sommes jeunes, pauvres, banlieusards, pédés, arabes ou noirs, dans la rue, étrangers, que l'usage de drogues devient l'excuse idéale pour nous stigmatiser et nous criminaliser. Démonstration par le renversement du stigmat, par Thierry Schaffauser, travailleur du sexe et cofondateur du Syndicat du travail sexuel (Strass).

Le 26 juin dernier en visite dans les quartiers nord de Marseille, Emmanuel Macron déclarait : « On ne peut pas déplorer les enfants qui sont tués dans les quartiers, l'économie, et la violence qui va avec les stupés, et glorifier la consommation récréative des stupéfiants. S'il y a plus de commerce c'est qu'il y a plus de clients ».

Cette communication rejoint celle du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin qui, en avril 2023, dans la même ville de Marseille, affirmait : « En consommant de la drogue, même de manière festive, on finance les trafics », considérant ainsi que la consommation et l'achat de drogues étaient la cause des trafics et des crimes associés.

Nous voilà donc prévenus, si des enfants sont tués, c'est notre faute ! Mais pourquoi une telle campagne de stigmatisation de la part des plus puissants représentants de l'État ?

Cette mise en accusation des usagers de drogues a au moins deux objectifs :

Premièrement, il s'agit de justifier politiquement notre criminalisation ; il faut bien que nous soyons coupables de quelque chose pour nous arrêter. Les crimes contre la morale et sans victimes ne se vendent plus trop bien.

Deuxièmement, cela permet également une inversion des responsabilités au moment où les revendications de légalisation se font de plus en plus entendre. Toute analyse matérialiste et scientifique de la criminalité associée à l'usage de drogues prouve que c'est le contexte de prohibition qui favorise en réalité l'organisation criminelle de son économie.

Quand la production, la possession, la vente, et la consommation de sucre, de café, d'alcool sont légales, il n'y a pas de « trafic » – sauf tabac et médicaments dont les coûts sont prohibitifs –, ni de « guerre des gangs », ni « d'enfants

tués ». En revanche, lorsque l'alcool est criminalisé aux États-Unis, on a Al Capone et toute une mafia qui inspirera ensuite des films hollywoodiens.

Accuser l'autre d'être responsable du problème sert à masquer le fait que le vrai responsable de l'économie informelle, des violences et des enfants tués dans les quartiers, ce sont en réalité eux, qui appliquent et glorifient une politique de prohibition notoirement inefficace, coûteuse, et dangereuse.

Une guerre de civilisation

Pourquoi alors continuer dans une telle dénégation de la réalité ? Pourquoi est-ce si compliqué de modifier les politiques publiques quand, en même temps, on se présente en bons managers néolibéraux, défenseurs d'une culture du pragmatisme, de l'évaluation, de la réduction des coûts et dépenses inutiles, et de la réussite ?

En France, c'est l'idéologie qui prime, peu importe le coût et les conséquences. À quoi sert donc la « guerre à la drogue » pour qu'on s'y investisse autant ? Avec un regard historique, et politique, on se rend compte que les drogues qui sont les plus criminalisées sont celles produites par les pays n'appartenant pas au bloc occidental. Au XIX^e siècle, pour compenser leur addiction au thé, les Britanniques ont bien mené plusieurs guerres dites de l'opium contre la Chine, afin d'ouvrir ce pays aux marchands européens, créant des comptoirs coloniaux afin de rééquilibrer, et dominer, le commerce dans la région d'Asie du sud.

En politique intérieure, la « guerre à la drogue » pensée par Nixon visait les communautés afro-américaines, et permet depuis longtemps de prolonger la tradition du travail forcé des noirs, cette fois au sein du système carcéral-industriel américain. Plus besoin de défendre ouvertement une idéologie raciste, qui passe moins bien dans l'opinion depuis le mouvement pour les droits civils, il suffit de combattre le crime. En France, c'est également dans l'après-68 que la loi de 1970 renforce considérablement la criminalisation de l'usage de drogues. Elle vise au départ les jeunes qui questionnent les fondements de la société, puis très vite les dealers dans les banlieues : suivez mon regard.

On retrouve des mécanismes très similaires dans la criminalisation du travail sexuel et l'actuelle guerre menée contre ledit « proxénétisme des cités ». Un soi-disant « effet Zahia » – du nom d'une ancienne escort devenue actrice de cinéma – serait la cause de l'exploitation sexuelle des mineurs ou de la traite des êtres humains. Pas besoin de questionner les conditions contemporaines de la migration, le déséquilibre économique nord-sud, l'impact de la criminalisation, de l'absence de droits et de protection sociale, ou simplement du maintien dans la pauvreté qui induit de trouver des ressources dans l'économie informelle. L'existence même des usagers de drogues ou des travailleuses du sexe, a fortiori lorsque migrants et/ou issus de l'histoire coloniale, serait une forme de glamourisation et de promotion, et donc la cause du problème.

Décolonisons la RDR

Criminaliser les drogues justifie les fouilles et les palpations, tout comme la carte d'identité permet les contrôles d'identité. Les frontières permettent de lutter contre les « trafics », et le contrôle au faciès reste légal, car on a de « bonnes raisons » de le pratiquer, pour « lutter contre la drogue », sans donc risquer de trop avoir l'air raciste.

En France, les statistiques ethniques sont interdites, car nous sommes le pays des Droits de l'homme universels, surtout quand il est blanc, mais les chiffres des incarcérations montrent que beaucoup de détenus ont des noms « à consonance étrangère ».

La scène du crack parisienne, qui se déplace de Stalingrad à La Chapelle puis au Jardin d'Éole jusqu'à Forceval, toujours accompagnée des forces de l'ordre, est avant toute une scène noire, composée d'usagers migrants, des départements d'outre-mer, ou de Français issus de l'immigration. Serait-ce une des raisons qui explique la construction d'un mur, la mobilisation des riverains et des politiques ?

Les grands acteurs de la réduction des risques sont des professionnels de la santé très majoritairement blancs de classe moyenne et supérieure tandis que les usagers de drogues problématisés et criminalisés sont « racisés » et précaires. Ceux qui parlent le plus dans les conférences ne sont pas les usagers de drogues concernés. Ils ne sont pas non plus rémunérés pour participer, eux dont l'expertise n'est pas reconnue, ou bien exploités *via* des métiers de médiateurs en santé sous-payés ou bénévoles.

Les usagers de drogues blancs aux consommations dites récréatives et qui restent productifs au travail sont numériquement plus nombreux, mais ignorés et politiquement inexistantes, car jamais désignés comme « zombies », « trouble à l'ordre public », ou « nuisance publique ». Quand ils s'impliquent dans la lutte, ce n'est pas

en tant qu'usagers de drogues, mais en tant que médecins, ou chercheurs, pour rester crédibles.

La réduction des risques est historiquement liée à la lutte contre le VIH et les hépatites ainsi qu'aux pratiques d'injection. Elle met du temps à s'adapter à d'autres champs, sous prétexte par exemple qu'il n'existe pas de produit de substitution pour le crack, ou que ce ne sont pas les mêmes risques infectieux, ne bénéficiant ainsi pas des mêmes mobilisations. Mais est-ce la seule raison ?

Au niveau international, ce sont encore les pays dits du nord qui dominent traditionnellement les mouvements en faveur de la réduction des risques. Les pratiques d'injection sont inexistantes ou peu répandues dans de nombreux pays, par exemple en Amérique Latine ou au Moyen-Orient et les usagers de drogues dans ces pays sont ainsi plus facilement oubliés.

Finalement, le problème dit de « la drogue », ce ne sont pas les drogues, et ça ne l'a jamais été. C'est le problème de la précarité, de la criminalisation de la pauvreté et des classes dangereuses, des indésirables, pour construire la figure du déviant, de l'étranger, du criminel. Les usagers de drogues qui ne sont qu'usagers de drogues sont rarement identifiés comme usagers de drogues. C'est lorsque nous sommes jeunes, pauvres, banlieusards, pédés, arabes ou noirs, dans la rue, étrangers, que l'usage de drogues devient l'excuse idéale pour nous stigmatiser et nous criminaliser. La lutte des drogués doit donc être une lutte antiraciste et anticarcérale.

Thierry Schaffauser



L'AUTRE PERSÉCUTION RITUELLE DES DROGUÉS



La conduite sous stupéfiants est durement réprimée en France. Retrait des permis de conduire, chasse aux teufeurs et marginaux, la répression a parfois des conséquences déléteres. Illustration en Ardèche, où comme dans d'autres territoires ruraux, la perte de permis équivaut à la perte d'emploi.

LA CONDUITE SOUS L'EMPRISE DE STUPÉFIANTS EST CARACTÉRISÉE QUEL QUE SOIT LE TAUX

En France, l'alcool au volant est caractérisé à partir d'un certain taux. Avec les stupéfiants, c'est différent : dès lors que vous êtes positif·ve à un test salivaire de dépistage, l'infraction est caractérisée, et ce, peu importe le taux. En outre, vous pouvez être contrôlé·e positivement aux stupéfiants plusieurs jours après en avoir consommé¹.

Il existe un cas de figure où le test de dépistage de stupéfiant au volant est obligatoire : c'est lorsqu'un accident de la circulation a lieu. Hormis ce cas, d'autres situations peuvent justifier la réalisation par les autorités d'un test de drogues au volant :

- si le conducteur a commis une infraction au Code de la route (comme un excès de vitesse, par exemple) ;
- si une opération de dépistage a été initiée par le procureur de la République ;
- si un policier ou un gendarme émet le soupçon qu'un conducteur ou une conductrice a consommé des drogues.

L'arrêté du 13 décembre 2016 « fixant les modalités du dépistage des substances témoignant de l'usage de stupéfiants » est venu élargir les circonstances pouvant justifier un dépistage. Désormais, ce dernier peut avoir lieu à l'occasion de n'importe quel contrôle routier.

LE CONTRÔLE AU FACIÈS : STIGMATISATION ET CHASSE AUX PAUVRES

En Ardèche, on assiste à des opérations de dépistage de grande envergure, en période estivale et à chaque événement festif. Aux abords des festivals, en début et fin, les gendarmes arrêtent systématiquement les voitures des festivaliers, font entrer les chiens dans les camions. Il ne s'agit plus seulement de dépister, mais également de trouver des stupéfiants : un doublon pour la politique du chiffre, une répression agressive qui passe par la présence de chiens, matraques et gazeuses.

« T'arrives sur une teuf, tu sais que tu vas avoir une haie de gendarmes à l'arrivée et à la fin. Si ta tête ne leur revient pas,

les chiens vont monter à bord. Ça te met dans l'ambiance. On s'habitue à force, mais le message, c'est qu'on nous traite comme des bandits, alors que nous, on veut juste faire la fête, écouter du bon son. »

Lors des contrôles routiers, le faciès prime. Les cibles préférées : les minorités, les « banlieusards », les pauvres et les marginaux : voiture d'occasion ou camion, crête ou peau colorée, tu as de grandes chances de te faire arrêter, pas besoin d'infraction, ton look ou ta gueule suffiront.

« Je vis en camion. Je suis en récidive pour stup', ça fait un peu moins de 5 ans. Avant, c'était 3 ans la récidive, maintenant ils l'ont passée à 5 ans, et à deux fois. J'ai fait aucune infraction, c'est en allant faire mes courses qu'on m'a arrêté. Je ne roulais même pas. J'étais au volant, j'allais démarrer. J'étais négatif à l'alcool, mais positif au cannabis ; j'avais fumé quelques heures plus tôt. C'est une nouvelle brigade spécialisée dans les vendanges qui m'a arrêté. On est nombreux en camion à faire les vendanges. J'attends d'être jugé parce que récidive, pour ça ils rigolent plus. Normalement, je vais avoir tous mes permis d'annulés, j'ai le poids lourd, super lourd, remorque. J'ai pris une avocate, coût 1500 euros. J'habite en camion, c'est la merde. Un ami va devoir me le redescendre dans le sud sur un terrain. »

Les conséquences sont lourdes : une suspension de permis c'est tous les permis qui sautent. Elles sont financières, et entraînent souvent perte d'emploi, de logement, prison, aggravation de la pauvreté.

Les ruraux payent également le prix fort. Dans des territoires comme l'Ardèche, les infrastructures de transport sont insuffisantes (pas de train, peu de bus et qui ne desservent pas tous les territoires), le lieu de travail éloigné (il est courant de se déplacer à une heure de chez soi).

Sans famille, la perte d'emploi peut conduire rapidement à la rue.

« J'habitais dans un petit village des Cévennes à une heure de mon travail. Tu n'y accèdes qu'en voiture, il n'y a pas de bus là-bas, et tu peux attendre des heures qu'une voiture passe. J'avais pas d'argent pour m'acheter un scooter. Après mon retrait de permis, j'ai perdu mon emploi puis j'ai perdu mon logement. Ça a été la descente aux enfers, j'ai mis deux ans avant de me remettre de tout ça et remonter la pente ».

Il est tentant de reprendre sa voiture en l'absence d'autres solutions.

DES PRISONS QUI SE REMPLISSENT

À la prison de Valence (Drôme) un étage entier est désormais dédié aux délits routiers.

« J'étais autoentrepreneur. Je me suis retrouvé positif un lundi. J'ai tenté l'auto-stop avec mes outils. J'ai craqué il fallait que je travaille. Je me suis fait contrôler, j'avais pas de permis : récidive, prison. J'ai pris 6 mois ferme. Je suis passé après un mec qui était jugé pour avoir frappé sa femme, il a pris du sursis, moi du ferme. J'ai blessé personne moi. »

Aux peines lourdes, s'ajoute l'incompréhension de telles mesures inadaptées lorsqu'on n'a blessé personne.

J., rencontré dans le métro parisien, alors qu'il faisait la manche : « Quand je me suis fait arrêter sans permis, j'étais en récidive. J'allais faire les vendanges, mon camion c'est ma maison. On est nombreux à faire les vendanges, pas besoin de nous loger, on nous met un terrain à disposition. Mes chiens étaient dans mon camion quand je me suis fait arrêter. Je viens de sortir de prison je dois aller les récupérer à la SPA. Mon camion je fais une croix dessus, mes permis aussi, j'avais le poids lourd, le super poids lourd, le remorquage, j'ai tout perdu... »

Et puis il y a les conséquences sur les addictions :

« J'ai arrêté l'alcool, ça m'a posé trop de problème dans ma vie. Je consomme du cannabis ça m'aide pour arrêter l'alcool. Je me suis fait arrêter, je n'avais consommé que du CBD, mais j'étais positif. Cet été une loi est passée, le CBD aussi est interdit au volant. J'espère ne pas reprendre l'alcool. »

L'addiction est, entre autres, une réponse à la misère, l'anxiété, le manque de perspectives dans l'avenir. Elle est renforcée pour la plupart des personnes qui subissent ces peines.

« Depuis que j'ai arrêté le cannabis, ma consommation d'alcool a doublé et elle est quotidienne. »

L'effet pervers de telles mesures, c'est que les consommateurs sont poussés à transformer leurs usages par des drogues qui ne se détectent pas encore.

« Je prends désormais des drogues qui ne se détectent pas. Je consomme du LSD et de la kétamine, au moins je conserve mon permis. »

En pleine crise, crise de l'emploi, du logement, inflation générale, au vu du coût des permis, ces mesures injustes ajoutent de la précarité pour les personnes précaires. Les associations n'ont plus de place pour accueillir le nombre grandissant de personnes à la rue. L'Insee, mais aussi les associations, alertent sur la hausse de la proportion des personnes en difficulté. L'État n'en a cure, seule compte la guerre à la drogue instrumentalisée à des fins politiques et électorales.

Nous exigeons des mesures plus justes, qui ont fait leurs preuves. À l'instar des États-Unis et du Canada, de plus en plus de pays adoptent les tests comportementaux, comme la Belgique. Ces tests basés sur une série d'exercices et de repérage du comportement permettent de dépasser l'aspect moral et répressif. Un tel test présente l'avantage de la cohérence : c'est bien l'altération de la capacité à conduire qui est recherchée.

En outre, au regard de la crise actuelle, il serait intéressant de remettre le permis blanc. Ce permis permettait dans les années 1990 de pouvoir continuer de travailler dans les cas de suspension de permis. Enfin, l'annulation de tous les permis est une triple peine inacceptable.

Céline Vander Elst

1. Voir notre dossier dans Asud n° 60 : « Sécurité routière, l'autre guerre à la drogue ? » <http://www.asud.org/2017/12/28/dossier-securite-routiere-lautre-guerre-a-la-drogue/>

Quand Elon Musk nous aide à penser la question des drogues



Elon Musk, l'un des hommes les plus riches du monde, est aussi un homme pressé. Il expliqua un jour qu'il lui avait fallu dix ans pour devenir milliardaire et commencer enfin à mettre en œuvre son projet d'installer la race humaine sur la planète Mars. Dix ans de perdu ! Lorsqu'il ne s'intéresse pas aux transports – voitures, trains et fusées – il lui arrive de consommer du LSD, de la MDMA ou de la kétamine (*Le Figaro* du 8 janvier 2024). Voilà un homme qui, dans tous les sens du terme, aime les voyages !

Le LSD est un psychédélique « classique », la MDMA (ecstasy), la plus psychédélique des amphétamines et la kétamine une drogue « dissociative » entre l'esprit et le corps. Il faut noter que ces trois substances font actuellement l'objet d'essais cliniques dans plusieurs pays du monde pour leur potentiel thérapeutique.

Il y a trois explications possibles au comportement d'Elon Musk. La première, très pratique, est de le déclarer fou et malade. La seconde consiste à dire que cet homme, aux immenses responsabilités, a parfois besoin de se détendre et que ces drogues font l'affaire.

Il existe une troisième explication : Elon Musk, dont le temps, on l'a dit, est précieux et à qui la richesse permet presque tout, considère que les états modifiés de conscience sont une des aventures humaines les plus riches, les plus intenses et les plus vraies pour en apprendre davantage sur le monde et sur soi-même.

Cette dernière explication semble relever de l'apologie des « poisons de l'esprit ». Elle s'oppose, en tout cas, frontalement à une autre idée : « La drogue, c'est de la merde ! ». Ainsi, l'un des hommes les plus riches du monde prendrait plaisir et intérêt à consommer de la merde ! Pas facile à expliquer !

Allons à peine plus loin : comment se fait-il qu'une interminable liste de peintres, de musiciens, d'intellectuels, de politiques ou d'écrivains prestigieux de Sigmund Freud à Ernst Jünger, de Charles Baudelaire à Walter Benjamin, d'Honoré de Balzac à Robert Desnos aient été passionnés par ces substances ou certaines d'entre elles ?

Bien sûr, on répondra que toute la perversité des drogues est précisément là : elles sont plaisantes et développent un charme qui finira par rendre esclaves les êtres humains qui s'y adonnent. Une telle description peut être vraie pour l'alcool, les opiacés, les benzodiazépines ou même la cocaïne. Elle ne l'est pas pour le LSD, la MDMA ou la kétamine. Dans un éditorial de 2015, la prestigieuse revue médicale *The Lancet* écrivait que les psychédéliques sont des substances « sans dangers physiologiques et très faiblement addictives. »

« On peut tout faire avec des baïonnettes sauf s'assoier dessus ! » affirment les militaires. On dira de même : « On peut tout faire avec les drogues sauf les rendre encore plus dangereuses qu'elles ne sont ! » Car les drogues sont dangereuses, en tout cas certaines d'entre elles. Il suffit de songer à la crise américaine des opioïdes qui a tué des centaines de milliers de personnes ces trente dernières années aux États-Unis.

Un premier mouvement permet de comprendre la situation dramatique dans laquelle se trouve l'humanité en ce début de siècle face

aux drogues et, plus encore à la prohibition des drogues avec son cortège de violence et de corruption (voir la quasi-guerre civile qui a lieu actuellement en Équateur). Il consiste à se débarrasser de l'idée stupide selon laquelle les drogues sont exclusivement du côté du négatif, de l'aliénation, de la maladie et, au final, de la mort.

Le second mouvement vise à distinguer systématiquement la dangerosité des drogues par elles-mêmes de la dangerosité liée à leur interdiction. Ce n'est pas la cocaïne qui tue des milliers de personnes chaque année, mais le marché clandestin né de sa prohibition. Ce qui ne veut pas dire que la cocaïne soit une drogue sans danger.

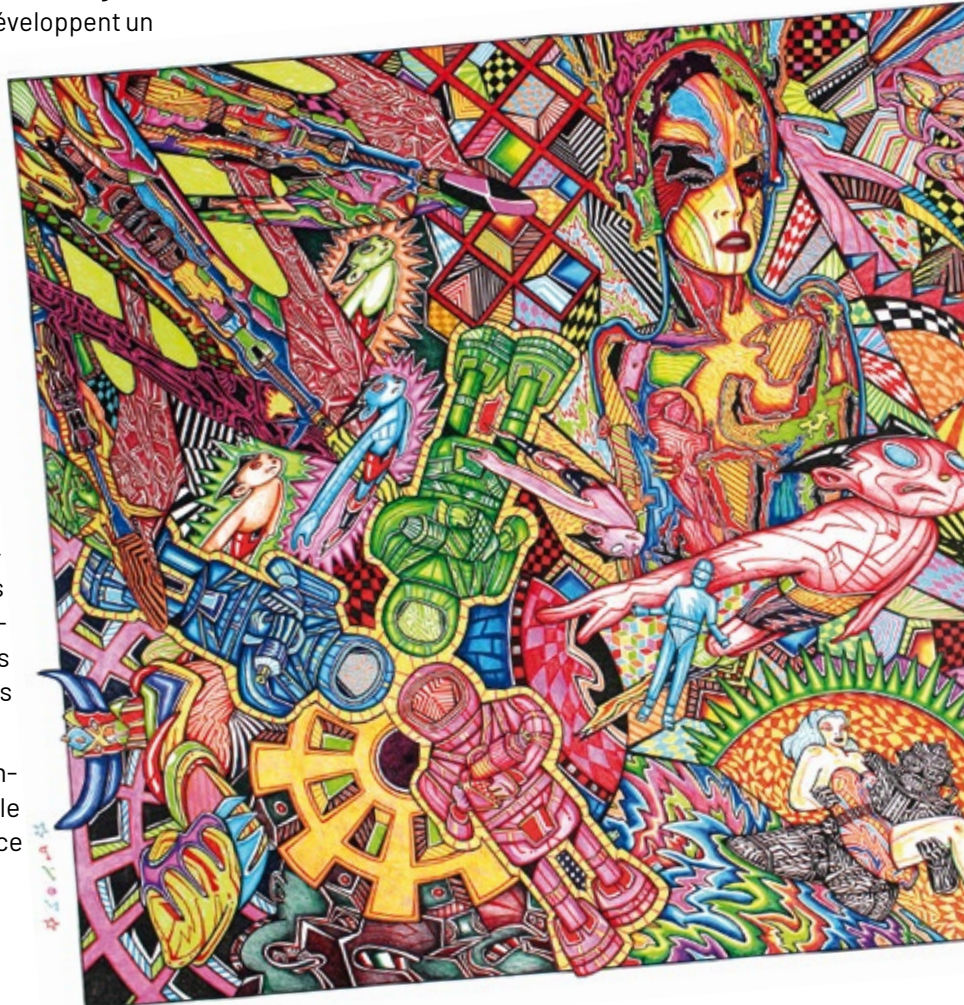
C'est pourquoi la politique qui consiste à se donner comme premier objectif de réduire les risques et les dommages liés à l'usage de drogues est si importante. Née avec l'épidémie de sida, elle a obligé de nombreux pays à modifier assez profondément leur conception de la prévention et du soin.

La seule et infranchissable limite à l'usage de drogues est la mise en danger d'autrui. Chaque personne majeure devrait être libre de décider de consommer telle ou telle drogue devenue légale, à la condition de respecter cet interdit et d'assumer un certain nombre de responsabilités dans la vie professionnelle comme dans l'éducation des enfants. L'humanité n'en est certes pas encore là...

On peut donc penser ce que l'on veut d'Elon Musk. Mais il a un mérite : nous obliger à considérer autrement les drogues et la manière dont on peut vivre avec elles.

Dr Bertrand Lebeau Leibovici,

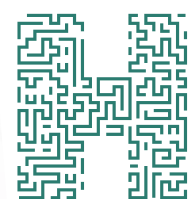
médecin addictologue. Dernier ouvrage paru : *Drogues : la longue marche*, L'Harmattan, 2022.



HOWARD BECKER

un hommage

Howard Saul Becker, sociologue américain, auteur du marquant *Outsiders* est mort le 16 août dernier à San Francisco à l'âge de 95 ans. Anne Coppel, sociologue, retrace sa carrière, son intérêt pour les marginaux et comment il a pu influencer la sociologie et son propre travail.



Howard Becker a été un sociologue exceptionnel, un chercheur unanimement respecté dans les sciences sociales, un homme aimé de tous ceux qui l'ont connu – et pas seulement : je n'ai pas eu de relations personnelles avec lui, mais j'ai aimé immédiatement l'homme qui a écrit *Outsiders*¹, son premier livre, avec son regard à la fois acéré et bienveillant, son écriture simple et convaincante, car on sent qu'il ne dit pas n'importe quoi, il connaît son terrain. Il a joué un grand rôle dans ma conception de la recherche comme dans mon approche de la consommation de drogues.

J'y reviendrai, mais je vais d'abord raconter sa « carrière déviante » de chercheur, autrement dit, le trajet paradoxal qu'il a parcouru pour devenir un sociologue. Lorsqu'il était jeune, Howard Becker n'imaginait pas de devenir un chercheur. Dès l'âge de 15 ans, il a été musicien de jazz, ce qui n'était pas courant pour un blanc dans les années 1940-1950. Il voulait consacrer sa vie au jazz, mais il a accepté de faire des études à l'Université de Chicago pour rassurer ses parents. Il est resté musicien de jazz pour payer ses études, et aussi parce qu'il a d'abord considéré sa formation comme une sorte de hobby, sans renoncer à son ambition de devenir un grand musicien.

De la musique avant toute chose...

Becker prétend qu'il est devenu sociologue par hasard, parce qu'il a reçu une bourse pour étudier à l'Université et qu'ensuite, il est devenu professeur lorsqu'un poste s'est dégagé. C'est du moins ce qu'il raconte, mais manifestement, ses professeurs ont su apprécier son regard spontanément sociologique et lui-même s'est attaché à décrire et comprendre ce que vivaient les marginaux qu'il a rencontrés et dont il partageait la vie. Il a aussi apprécié les échanges avec d'autres chercheurs qui ont contribué à son intelligence du terrain. Il avait choisi de faire de l'anthropologie urbaine, après avoir lu *Black Metropolis*, un livre écrit par deux sociologues noirs, Horace Cayton et Richard Wright².



Le premier mémoire de Becker porte sur les musiciens de jazz, et son professeur, Everett Hughes, spécialiste des professions, s'intéresse à son travail et lui recommande de prendre des notes sur ce qu'il observe : « Après quelques années, j'avais quasiment joué partout dans Chicago. Je ne connaissais pas l'intérieur des foyers des habitants, mais je connaissais l'intérieur de tous les bars de la ville ». Le monde de la nuit a été sa première expérience sociale, il en fait un objet d'études. Becker a été formé par la première génération de sociologues de l'Université de Chicago qui, dès le début du XX^e siècle, ont étudié la coexistence des groupes sociaux dans la ville avec une attention particulière pour les migrants, les bandes de jeunes, les vagabonds (les *hobos*). Il fait partie d'une deuxième génération de sociologues qui, à partir des années 1950, ont adopté une approche interactionniste. C'est la perspective qu'il adopte dans une recherche sur les fumeurs de cannabis. Sa question n'est pas « pourquoi quelqu'un se drogue ? », ce qui renvoie a priori à une théorie explicative de la pathologie ou de la délinquance, mais « comment » ou par quel processus on se retrouve à consommer du cannabis³.

C'est en fumant qu'on devient fumeur

On ne devient pas fumeur de cannabis à cause d'une prédisposition psychologique particulière, on le devient en consommant du cannabis avec des usagers expérimentés. En rupture avec les approches médicales ou juridiques, dominantes dans la lutte contre les drogues, Howard Becker adopte un point de vue sociétal, c'est-à-dire en fonction de réseaux sociaux avec lesquels on est en relation. Le novice apprend ainsi comment consommer le produit, quels sont les effets recherchés, et ceux qu'il faut éviter. L'initiation donne une signification à l'usage qui signe l'appartenance au groupe des consommateurs, ce qui a indirectement une fonction de régulation des consommations. Aujourd'hui, l'initiation à la consommation est souvent minimale dans la mesure où le cannabis est banalisé, mais il n'est pas certain que les novices connaissent tous quels peuvent être les effets psychotropes du cannabis, comment éviter les effets inquiétants et comment réagir en cas de *bad trip*. Ces informations s'échangeaient autrefois entre initiés, elles se diffusent aujourd'hui dans les réseaux RDR et sur Internet, mais la diffusion de l'information s'affronte à la politique de guerre à la drogue.

C'était déjà le cas hier, et comme l'observe Howard Becker, l'usage étant illégal, l'utilisateur doit apprendre à se procurer son produit sans se faire prendre. Il doit aussi apprendre à se protéger des stéréotypes associés aux drogues illégales, telles que la perte de la volonté et l'asservissement à la drogue. Les usagers de cannabis ou d'autres drogues peuvent s'opposer à la norme et affirmer leurs

propres conceptions de l'usage, mais au-delà du groupe des consommateurs, être identifié comme usager peut avoir des conséquences préjudiciables dans ses relations sociales, sa famille, son travail. Aussi les usagers ont intérêt à tenir secrète leur consommation s'ils veulent échapper à « l'étiquetage social » (*labeling theory*), qui les enferme dans une « carrière déviante ou délinquante », des concepts qu'il a élaboré à partir du terrain (*grounded theory*). Ce marquage social a pour effets pervers de favoriser les comportements les plus



extrêmes qu'incarne la figure du Junkie – ce qui peut aboutir à un retournement du stigmaté, qui n'est plus subi mais réapproprié.

Comme tous les sociologues rattachés à l'École de Chicago, Becker a cherché à comprendre le monde déviant du point de vue de ceux qui y vivent. C'est précisément ce qui exaspère les tenants de l'ordre social. « Expliquer, c'est vouloir excuser », proclamait ainsi Manuel Valls après les

attentats de 2015⁴. Voilà qui revient à renoncer aux sciences sociales, dont l'ambition est de comprendre la société – ce qui devrait permettre de renoncer aux politiques qui ne font qu'entretenir les effets pervers que l'on prétend combattre. La lutte contre « La drogue » est un bon exemple de politique contreproductive. Howard Becker n'a pas le premier chercheur à le démontrer,

les chercheurs de terrain, ceux qui veulent changer la politique des drogues. Son influence est comparable à celle d'Erving Goffman – autre grand sociologue avec lequel il a beaucoup échangé – dans la lutte contre la stigmatisation, une terminologie banalisée qui témoigne de la diffusion de ces approches interactionnistes.

Becker et moi

J'ai lu *Outsiders* en 1985, alors que le Dr Didier Touzeau et moi avons le projet de mener des enquêtes sur la consommation de l'héroïne dans les quartiers où elle se diffusait. À cette époque, je n'imaginai pas d'alternative à la désintoxication, et je pensais, comme Didier Touzeau, que les usagers de ces quartiers populaires étaient exclus des soins. *Outsiders* a fait partie des livres qui m'ont aidée à me poser de nouvelles questions : si la consommation de cannabis pouvait être régulée par le groupe, ne pouvait-on pas imaginer qu'il pouvait en être de même pour l'héroïne ? Comment faisaient ceux qui ne voulaient pas y renoncer ? C'est ce qui m'a amenée à m'intéresser aux produits de substitution que bricolaient les consommateurs, soit les jours de dèche, soit pour se désintoxiquer. Personne – ni même ceux qui le pratiquaient – ne pensait alors en termes d'auto-contrôle des consommations, ce qui aujourd'hui est devenu une évidence : il n'y a pas d'usage de drogues possible sans une forme de contrôle. A minima, le consommateur doit connaître la dose à ne pas dépasser. L'expérience a montré que les consommateurs de drogues sont des gens comme tout le monde, ils sont de plus en plus nombreux à rechercher les informations nécessaires pour obtenir l'effet recherché à moindre risque. Becker a contribué à ces nouvelles conceptions de la consommation de drogues. Merci à lui.

contribué à ces nouvelles conceptions de la consommation de drogues. Merci à lui.

Anne Coppel

Lindesmith l'avait précédé en 1945, mais il a joué un rôle majeur dans la prise de conscience des chercheurs en sciences sociales, du moins dans le monde anglo-saxon, car en France, son influence a été beaucoup plus tardive et plus limitée. En 2003, Il est invité à la Sorbonne à une table ronde portant sur « Le cadre politique de la drogue ». « La légalisation du cannabis ? Je n'y suis pour rien », affirme-t-il alors, en soulignant le développement de l'expertise depuis les années 1960⁵. Sans doute, il reste que ce chercheur modeste et rigoureux a influencé et influence toujours, directement ou indirectement, outre

1. Howard S. Becker, *Outsiders*, Éditions A.-M. Métailié, 1985, première édition en anglais en 1963
2. Horace Cayton et Richard Wright, *Black Metropolis*, première édition en anglais en 1945
3. « Comment on devient un fumeur de cannabis » in *Outsiders*, 1963
4. Olivier Doubre, <https://www.politis.fr/articles/2023/08/howard-s-becker-au-plus-pres-de-la-societe/>
5. Séverine Lacombe, « Le cadrage politique de la drogue. Autour de Howard S. Becker », *Politiques des drogues* n°1, juillet 2021, Cnam, <https://esd.cnam.fr/actualite/revue-politiques-des-drogues/revue-politiques-des-drogues-1275624.kjsp>



ROBERT CRUMB

figure culte de l'underground

Qui se souvient d'avoir roulé des pétards sur la pochette déjantée de l'album *Janis Joplin and the Cheap Thrills*? La scène artistique underground française est indissociable des bandes dessinées de Robert Crumb régulièrement publiées dans le magazine *Actuel* dès le début des années 1970. Le créateur de *ZAP comix*, *Weirdo*, de *Fritz the cat* et d'autres personnages qui ont inspiré plusieurs générations d'artistes français, vit en France depuis déjà trente ans. Interview exclusive.



Avant de passer par la contre-culture, de l'outsider art à l'expérience psychédélique, la musique a toujours été une part indéniable de la vie de Robert Crumb. Collectionneur passionné de disques de jazz, de blues et de folk depuis son adolescence, il a formé son propre groupe, nommé R. Crumb and His Cheap Suit Serenaders, dans les années 1970, dans lequel il a chanté, écrit des chansons et joué du banjo.



Depuis les années 1960, vos dessins reflètent la société américaine, mais vous écoutiez de la musique des années 1920 qui vous « connectait à l'éternité ». Quel était le lien entre vos dessins et cette musique des années 1920 ?

Je dessinais ce genre de comics inspirés musicalement quand j'étais jeune. Maintenant, je dessine très méticuleusement, en copiant des photographies de vieux chanteurs de blues. Parfois, c'est simplement ce que la musique évoque. C'est une sorte de romantisme de la musique d'antan, la vision d'un gars marchant dans la rue, jouant de l'harmonica dans la campagne, sur une route sale.

Lorsque vous avez déménagé en France, vous avez apporté votre collection de disques. Combien en avez-vous ?

Asud : Vous avez consacré une partie importante de votre vie à la musique, collectionnant les disques des années 1920 et 1930 et jouant avec différents groupes. Vous avez dit que les dessins vous sauvaient, qu'il fallait dessiner pour se sentir à l'aise dans un monde dur. Qu'est-ce qui est différent dans la musique ?

Robert Crumb : Question difficile, ce sont deux parties différentes du cerveau. J'apprécie la musique plus que l'art graphique. Mon frère aîné était très directif quand j'étais enfant, il m'a incité à me mettre au dessin, alors je suis devenu dessinateur de comics. Je voulais être musicien, mais j'ai mal commencé. Toute ma vie j'ai travaillé sur le dessin et l'art, mais la musique est en quelque sorte mon premier amour. Elle me touche très profondément. Entendre la musique que j'aime me procure

une sorte d'extase. J'aime jouer de la musique, mais je ne suis jamais devenu un musicien très accompli. Je ne suis qu'un musicien de second ordre.

Ce sont donc deux parties différentes de votre vie...

Deux parties différentes du cerveau... Je les combine souvent en réalisant des photos de musiciens ou des pochettes d'albums, si j'aime leur musique. Mais l'art est pour moi un moyen d'exprimer mes sentiments positifs ou négatifs envers le monde, tandis que jouer de la musique est un plaisir purement esthétique. Ce sont deux formes d'expression très différentes.



Quand j'ai déménagé en France en 1991, je possédais environ 2500 disques, maintenant j'en ai 9000. Je collectionne toujours. Il n'y a pas de fin. Il reste encore plein de bons vieux 78 tours des années 1920 et 30 à découvrir. J'ai récemment fait l'acquisition de 78 tours éthiopiens incroyables, ainsi que d'une poignée de disques indonésiens « krontjong », avec des musiques magnifiques et rares. Très peu d'entre eux ont réussi à les faire connaître en dehors de leur propre pays.

Y a-t-il des artistes qui vous impressionnent aujourd'hui ?

Oui bien sûr. Tout le temps. Je découvre toujours de nouveaux jeunes artistes intéressants qui viennent de France, d'Amérique et d'ailleurs. Il y a quelques années, j'ai découvert une jeune artiste, Simone Baumann, en Suisse, à Zurich, elle est géniale. Mon dessinateur français préféré était David Sourdrille. Il a fait du très bon travail. Je ne sais pas s'il est toujours en activité ou non, c'est un artiste dérangé, tordu, un homme avec qui je suis en totale sympathie. [NDLR : Il a publié *Les Idoles malades* aux Requins Marteaux en 2013].

Vous étiez proche des créateurs d'affiches psychédélices, Rick Griffin, Victor Moscoso et vous avez aussi fait une affiche psychédélique pour le concert du 5 mars 1967, « Bedrock One ».

C'est ma seule affiche psychédélique imprimée. J'ai été très inspiré par les affiches de rock, c'est ce qui m'a motivé à fuir Cleveland pour San Francisco en janvier 1967. S. Clay Wilson et moi cherchions du travail cet été-là. Nous devions gagner de l'argent. La Family Dog, une des compagnies de divertissement qui produisait des concerts de rock, avait un lieu, l'Avalon Ballroom, dirigé par un type nommé

Chet Helms. Nous lui avons montré notre travail et il a dit : « Nous avons suffisamment d'affichistes. Nous n'en avons pas besoin de plus ». Mais Chester Anderson, qui a fait ce concert de Bedrock, avait vu mon travail et m'a demandé si je pouvais faire une affiche pour lui. Ce n'était pas un grand poster, juste un petit flyer en noir et blanc, très grossièrement imprimé, très décevant.

Vous ne vouliez pas répéter cette expérience ?

Personne ne le deman-



daît. Il y avait beaucoup d'affichistes et beaucoup d'artistes qui voulaient entrer dans l'affaire parce que ces gars - Griffin, Moscoso, Wes Wilson et Stanley Mouse - étaient comme des rock stars eux-mêmes. Griffin et Moscoso ont fait partie du collectif Zap Comix. Quand nous travaillions sur les premiers numéros, on s'est présentés chez l'imprimeur avec notre travail. Moscoso portait une veste en velours,

il ressemblait à un musicien de rock. Il est entré dans l'imprimerie et ils l'ont traité comme un roi, comme s'il était une grande célébrité dans la scène des affiches rock.

Toute la scène rock psychédélique ne m'intéressait pas du tout. Musicalement, ça ne me touchait pas du tout. J'ai essayé, je suis allé à des concerts au Fillmore Auditorium dirigé par Bill Graham, une nouille psychédélique sur une guitare électrique. Je me souviens d'avoir vu des gens en crise à cause des lumières stroboscopiques, tombant sur le sol et se tordant. C'était censé être une expérience sensorielle globale, la musique, les lumières stroboscopiques. Je n'y ai jamais traîné très longtemps.

Même si les affiches psychédéliques de Victor Moscoso, Rick Griffin et vos dessins animés ont été inspirés par les effets du LSD, stylistiquement les affiches sont différentes, très colorées et inspirées de l'Art nouveau. Qu'est-ce qui vous a rapproché de ces artistes ?

Les affiches étaient un travail très inspiré, très innovant avec des styles de lettrage imaginatifs qui rappelaient les graphismes américains d'antan. Il était évident juste en les regardant que ces artistes prenaient du LSD. Et puis, ils voulaient faire des BD. S. Clay Wilson, Moscoso et Griffin ont

été très impressionnés par le premier numéro de Zap Comix, sorti début 1968. Ils sont venus chez moi pour me rencontrer, j'ai dit : « super, faisons Zap Comix ensemble ». Ça a très bien marché pendant un moment. Mais ensuite, la scène de la BD a commencé à se développer. Il y avait beaucoup de nouveaux artistes intéressants - Justin Green et Kim Deitch et Spain et tous ces gars. Gilbert Shelton¹ et Robert Williams ont également rejoint Zap Comix. Nous étions sept et ils ne voulaient pas que Zap soit ouvert à d'autres artistes. C'était une très mauvaise idée, car nous ne pouvions pas le sortir très souvent, Moscoso prenait beaucoup de temps pour faire son travail ! Zap était donc publié seulement tous les deux ans. J'ai perdu tout intérêt pour ce projet. Nous étions juste un groupe d'artistes très individuels. Seize numéros en 48 ans ! Cela aurait pu être beaucoup plus si ces gens avaient été plus ouverts. C'était très décourageant de voir ces artistes créatifs devenir si exclusifs.

Vous avez dit que vous n'aviez jamais été proche des hippies.

Ai-je dit cela ? Je n'étais pas un hippie sur le plan stylistique. Je n'aimais pas la musique. Mais j'ai pris de la drogue et j'ai vécu des expériences psychédéliques comme tous les autres hippies. Et j'étais dans la scène, je vivais à Haight Ashbury², mais je n'acceptais pas tout ce qui les intéressait, surtout la musique. J'ai fait quelques efforts pour m'intégrer, en grande partie à cause de toutes les belles jeunes filles hippies. Oh mon Dieu, certains de mes amis hippies sortaient avec des jeunes filles de 17 ans. Je ne savais pas comment parler à ces filles. J'étais très timide.

Janis Joplin, la figure emblématique de la scène musicale de l'époque hippie,

faisait partie de vos amis.

Oui, je l'aimais, mais je n'aimais pas le groupe avec qui elle était. J'ai entendu plus tard des enregistrements avant qu'elle se lance dans le rock and roll. Elle chantait de la hillbilly avec un groupe de musique country. C'était génial. Mais elle s'est perdue... Elle est devenue une star. Elle buvait trop et prenait trop de drogues et recevait de



mauvais conseils de la part d'agents et de producteurs. Elle a fini morte dans une chambre d'hôtel, le visage dans son propre vomit. Elle avait 27 ans.

Dans les années 1980, vous avez illustré deux livres de Charles Bukowski, *Bring Me Your Love* et *There's No Business*. Comment est née cette collaboration ?

C'était l'idée de John Martin. Il dirigeait Black Sparrow Press qui produisait les livres de Bukowski à cette époque. Il est venu me voir et m'a dit : « J'aime votre travail, et je pense que vous et Bukowski seriez parfaits pour une publication commune. »

J'étais un grand fan du travail de Bukowski. Mais je n'ai jamais traîné avec lui, c'était un ivrogne violent. Je suis allé à une fête organisée après une lecture qu'il a donnée à San Francisco. Il était complètement ivre. Deux femmes que je connaissais ont pris Bukowski chacune par un bras et l'ont conduit titubant dans une chambre... J'étais jaloux. Pourquoi ça ne pouvait pas être moi ? Au moins, j'étais sobre.

Beaucoup de vos personnages, M. Natural, Shuman l'Humain, Flakey Foont, Eggs Ackley, ont été créés après votre expérience du LSD en 1968. Quel impact le LSD a-t-il eu sur votre perception de la réalité ?

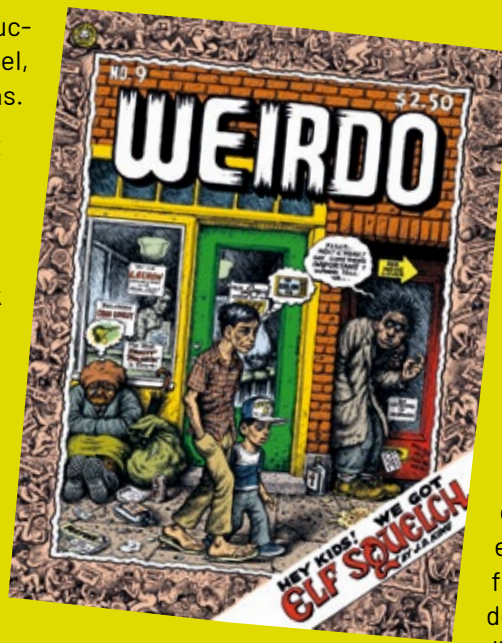
Toute ma perception a changé. Une expérience puissante du LSD décompose complètement votre ego en particules atomiques et, bien sûr, vous voyez tout différemment. C'était très bien pendant un certain

temps, pen-

dant plusieurs années. Il y avait moins d'interférences de l'ego dans le travail, je travaillais simplement de manière plus intuitive. En même temps, il était plus difficile de répondre aux nécessités pratiques de la vie. J'étais *spaced out*, comme on disait.

Un livre de 1970, *The Greening of America*³, parlant de *Stoned* et de *Head Comix*, souligne l'importance de vos textes qui reflètent la conscience de la société moderne. Quelle importance accordez-vous à vos textes ? Votre écriture a-t-elle été affectée par le LSD ?

Je ne peux pas séparer le texte des images. Mon approche du texte, mon approche du dessin, tout a été changé par le LSD. Et puis



du LSD *Weirdo* en 1981. Les temps avaient changé, moi aussi. Même si les années 1980 étaient difficiles, j'ai beaucoup travaillé à l'époque, et quand je regarde ce travail maintenant, bien qu'il soit très différent de la période des années 1960-1970, je pense qu'il avait son propre charme.

Votre fanzine *Weirdo* se focalise sur des individus qui se sentent comme des *outsiders*⁴. Beaucoup de gens se sentent déconnectés de la réalité. Peut-être qu'ils pourraient se retrouver en lisant vos BD ?

Peut-être que certaines personnes l'ont fait, je ne sais pas. Au moins, elles savaient qu'elles n'étaient pas seules. Mais mon livre qui s'est le plus vendu, c'est *La Genèse*. L'éditeur a été totalement étonné. Qu'est-ce qui a rendu *La Genèse* différente du reste de mon travail ? La réponse est assez simple : c'est la Bible ! Je l'ai fait comme un travail d'illustration directe. Je me suis abstenu de m'en moquer. En dehors de cela, le public pour mes BD était assez restreint. Mes comics sont généralement trop bizarres pour la plupart des gens. *La Genèse*, en revanche, s'est vendu à des centaines de milliers d'exemplaires !

Pourtant vous étiez très populaire en France dans les années 1970. Vos BD ont été publiées pour la première fois en France par la revue *Action* en 1969. Puis, par *Actuel* de Jean-François Bizot, qui a popularisé la contre-culture en France. Pouvez-vous me raconter votre première rencontre avec lui ?

Tout ce dont je me souviens, c'est que j'étais à Chicago, en 1969. Je rendais visite à mon ami Marty Pahls qui vivait dans un appartement au sous-sol. Une fenêtre donnait sur le trottoir. C'était l'été et il faisait chaud, la fenêtre était ouverte. Je suis assis là à parler avec Marty, et ce gars grimpe à



la fenêtre et se présente : « Salut, je suis Jean-François Bizot de France. » Il a dit qu'il voulait utiliser mon travail dans son nouveau journal de style underground, *Actuel*. Je lui ai dit que cela me convenait. C'était plus décontracté à l'époque.

Jean-François Bizot était membre de l'Underground Press Syndicate, il pouvait donc publier gratuitement vos dessins.

Oui, tout le monde dans le syndicat de la presse underground pouvait partager les articles de chacun. Mon travail a été très présent dans *Actuel* pendant environ cinq ans. C'était la principale présentation de mon travail en France.

Les États-Unis nous ont apporté les beatniks et la contre-culture des années 1960, avec la presse libre et le mouvement hippie. Culture en déclin dans les années 1970. Quelle est, selon vous, la cause de ce déclin ?

Il y a eu une révolution culturelle aux États-Unis dans les années 1960. L'ancienne génération ne pouvait pas le croire. Ils pensaient que ces jeunes, les hippies, avaient atterri de Mars ! Ils ne comprenaient pas ce qui se passait : « Pourquoi tous ces enfants blancs de la classe moyenne rejettent-ils ce que nous avons travaillé si dur à créer ? Nous avons grandi pendant la Dépression. Nous avons combattu pour eux, et ils jettent à la poubelle cette prospérité matérielle. Qu'est-ce qui ne va pas chez eux ? » Le monde qu'ils nous ont offert était vide, c'était confortable, mais sans substance, et surtout il y avait la menace insensée de l'anéantissement nucléaire. J'ai grandi dans les années 1950 et 1960 en pensant qu'à tout moment, il pourrait y avoir la Troisième Guerre mondiale. Les beatniks tenaient une position intellectuelle. C'était une aile très gauche, socialiste, qui rejetait le capitalisme et le matérialisme.

À la fin des années 1960, de nombreux jeunes voulaient se joindre à la sous-culture hippie parce que c'était... « sexe, drogues et rock and roll ». Alors, les drogues psychédéliques ont été introduites à grande



échelle, avec Timothy Leary et ainsi de suite. Nous avons pris du LSD et nous sommes allés encore plus loin, nous voulions recommencer complètement, avec un tout nouvel ensemble de valeurs et d'éthique, retourner à la terre, cultiver notre propre nourriture. Le gouvernement et le peuple au pouvoir ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour s'opposer à ce mouvement, le renverser, et le saper de toutes les manières possibles.

Les drogues ont beaucoup à voir avec le déclin de la contre-culture : les gens voulaient surtout se défoncer et passer un bon moment. Il y avait un fort aspect hédoniste de la sous-culture hippie. Dans les années 1970, dans cette commune que nous avons essayé de faire en Californie, tout le monde était assis en fumant de la dope toute la journée, qui était censé faire le travail ? On a beaucoup parlé de cultiver, mais quelqu'un est censé labourer le sol. C'est une

énorme quantité de travail de cultiver votre propre nourriture, elle ne germe pas tout seul. Il faut creuser ces rangées, les planter et les arroser, il faut arracher les mauvaises herbes. Qui va le faire ? Les gens voulaient juste se défoncer parce qu'ils étaient surtout des enfants de la classe moyenne. Ils n'avaient pas vraiment la volonté de bosser, tout le monde semblait penser « nous sommes les belles personnes, nous n'avons rien à faire ». Tout sera réglé d'une façon ou d'une autre parce que nous sommes si beaux et si illuminés.

À la fin des années 1970, la culture punk a manifesté un dégoût complet pour toute la scène hippie. Ils étaient plus jeunes que nous et ils ont compris qu'en fait, le monde est dur et vous ne pouvez pas survivre en étant juste doux et gentil, assis tranquillement à jouer de la guitare.

Et puis au début des années 1980, ce fut la montée des yuppies. Tout ce qu'ils voulaient, c'était de retourner dans le jeu de l'argent, retourner à l'école, devenir avocat, se frayer un chemin dans le monde financier ou démarrer sa propre entreprise. L'essor de l'industrie de la technologie a mis fin à la contre-culture hippie. Mais la contre-culture a eu un effet permanent : les choses ne sont jamais revenues complètement à ce qu'elles étaient dans les années 1950.

Propos recueillis par Alla Chernetska

1. Voir Interview de Gilbert Shelton dans *Asud Journal* n° 65
2. Le quartier hippie de San Francisco
3. Charles A. Reich, professeur à Yale, Random House, 1970
4. Voir l'article d' Anne Coppel p. 23;



KIKI PICASSO

LE PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS PRÉSENTE DU 4 AVRIL AU 7 MAI 2024

BILAN PROVISOIRE

50 ÉVÈNEMENTS DE L'HISTOIRE RÉCENTE EN 50 PEINTURES



ESPACE NIEMEYER 2, PLACE DU COLONEL FABIEN 75019 PARIS



BOJ DE COMMANDE



à envoyer à ASUD – 32, rue Vitruve 75020 Paris – accompagné d'un chèque à l'ordre de ASUD

Brochures et extras

- Buprénorphine haut dosage - 0,30 € l'unité 0,30 € x = €
- Manuel des droits des usagers de substitution - 0,30 € l'unité 0,30 € x = €
- Manuel du shoot à moindres risques - 0,30 € l'unité 0,30 € x = €
- VHC (prises de risques, dépistage, traitement) - 0,30 € l'unité 0,30 € x = €
- Overdoses Tome 1 (opiacés, alcool, somnifères, tranquillisants)
0.80 € de 1 à 100 - 0.60 € de 100 à 200 - 0.50 € à partir de 200 € x = €
- Overdoses Tome 2 (stimulants, coke, speed, mdma, cathinones...)
0.80 € de 1 à 100 - 0.60 € de 100 à 200 - 0.50 € à partir de 200 € x = €
- Roule ta paille ASUD - 0,20 € le bloc de 15 pailles 0,20 € x = €

Total de la commande : €

Frais de port brochure :
+ 10 € jusqu'à 50 brochures
+ 15 € de 50 à 100 brochures
+ 25 € de 100 à 500 brochures
+ 35 € pour plus de 500 brochures

Total port : €

Total à payer : €

par chèque à l'ordre d'ASUD

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler au **01 43 15 04 00** ou envoyer un mail à **contact@asud.org**

ASUD Journal – Abonnement annuel

Particuliers

1 exemplaire de chaque numéro, abonnement pour 2 numéros :
16 € (France) / 20 € (hors France) € x = €

Professionnels, associations et collectivités locales

1 exemplaire de chaque numéro : 30 €;
10 exemplaires de chaque numéro : 77 €
20 exemplaires de chaque numéro : 97 €;
25 exemplaires de chaque numéro : 106 €
50 exemplaires de chaque numéro : 152 €;
100 exemplaires de chaque numéro : 200 € = €

Nom (ou structure) : Prénom :

Adresse : Tél. :

Code postal : Ville : Pays :



**Passez vos commandes
sur notre e-boutique :
<https://boutique.asud.org/>**

